



CITROËN **DS**
INJECTION ELECTRONIQUE

FA : équipement hydraulique
FB : équipement mécanique

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

| CONDUITE | ENTRETIEN COURANT | CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES |
|--|-----------------------------------|--------------------------------|
| Ouvertures et verrouillages <i>Portes, coffres, capot, glaces..</i> | Niveaux eau, huile, <i>LHM...</i> | Généralités |
| 2 | Mécanique et électricité | 40 |
| Poste de conduite | Carrosserie | Moteur |
| <i>Commandes et accessoires</i> | 24 | 42 |
| <i>Instruments de bord</i> | Habitacle | 26 |
| 6 | | Transmission |
| Position de conduite | INCIDENTS | Installation hydraulique |
| <i>Sièges, rétroviseurs, ceintures</i> | Anomalie signalée par un | 45 |
| 8 | instrument de bord | Suspension |
| Mise en route | 6 | 46 |
| <i>Antivol, contact, démarrage</i> | Remplacement d'une roue | Freinage |
| 10 | 28 | 48 |
| Conduite | Remplacement d'une lampe | Direction et roues |
| <i>Vitesses, freins, garde au sol</i> | 30 | 50 |
| 12 | Réglage des projecteurs | Équipement électrique |
| Signalisation et visibilité | 34 | 52 |
| <i>Feux, signaux, essuie-glace</i> | Remplacement d'un fusible | Carrosserie et aménagements |
| 14 | 35 | intérieurs |
| Climatisation | Remplacement de la batterie | 54 |
| <i>Aération, chauffage</i> | 36 | |
| <i>désembuage</i> | Remplacement d'une bougie | RENSEIGNEMENTS DIVERS |
| 16 | 36 | Rodage, révision, garantie |
| Accessoires de confort | Remplacement en dépannage du | 56 |
| <i>Cendriers, pare-soleil,</i> | « LHM » | Conduite et coût d'utilisation |
| <i>plafonniers...</i> | 37 | 56 |
| 18 | Mise en route à la manivelle | Caravaning |
| | 37 | 57 |
| | Remorquage | Identification du véhicule |
| | 38 | 57 |
| | | Pièces de rechange |
| | | 57 |
| | | Déplacements à l'étranger |
| | | 58 |

neus 2kg à l'avant.
1,8 à l'arrière ou 2kg.

batterie de 12 volts
50 AMP.

page 60 : **INDEX ALPHABÉTIQUE**

au dos de la notice : **MÉMENTO POUR STATION-SERVICE et GRILLE DES CONTROLES AVANT DÉPART**

SEV-MARCHAL 35 B
 AG 42 MM
 CHAMPION L 87 Y
 BOSCH W 225 T 35
 BERU 240/14
 EYQUEM 705 S
 HITACHI M 43
 MARELLI CW 240 N
 Filtre service Bosch. F 629 K tout les 30 000 km.

900 420
 120 49
 30 13,3
 3

| | |
|--|--------|
| Ouvertures et verrouillages Portes, coffres, capot... | 2 |
| Poste de conduite Commandes et accessoires Instruments de bord | 4 6 |
| Position de conduite Sièges, rétroviseurs, ceintures | 8 |
| Mise en route Antivol, contact, démarrage | 10 |
| Conduite Vitesses, freins, garde au sol | 12 |
| Signalisation et visibilité Feux, signaux, essuie-glace | 14 |
| Climatisation Aération, chauffage, désembuage... | 16 |
| Accessoires de confort Cendriers, pare-soleil, plafonniers... | 18 |

Ce premier chapitre contient tout ce qu'il vous faut savoir pour conduire votre voiture et profiter du confort qu'elle met à votre disposition; les instruments de bord ont été rassemblés à la page 6, afin que vous puissiez retrouver très facilement, en cas de besoin, la signification de leurs signaux.

Nous vous conseillons de lire également la page 56 avant de prendre le volant pour la première fois.

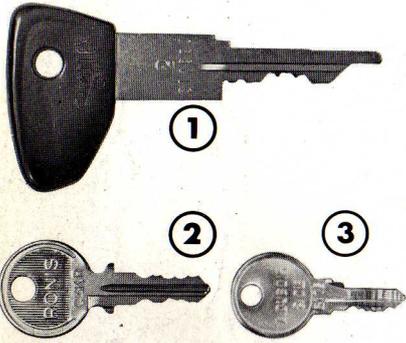


Fig. 1 - Clés
 1 - Antivol - contact
 2 - Portes latérales et malle arrière
 3 - Boîte à gants



Fig. 2 - Poignée intérieure arrière
 1 - Ouverture
 2 - Verrouillage

Clés (Fig. 1)

La clé la plus grande commande les combinés : « Antivol-Contact » *sur version hydraulique* ou « Antivol-Contact-Démarrreur » *sur version mécanique* (v. page 10).

Les clés les plus petites commandent : l'une les serrures des portes latérales avant et du coffre (Rep. 2); l'autre, le couvercle de la boîte à gants (Rep. 3).

Nous vous recommandons d'en noter les numéros aux lignes prévues à cet effet dans le « Guide d'entretien » accompagnant cette notice.

Portes latérales

De l'extérieur :

Ouverture : soulever la poignée.
 Verrouillage : à clé, sur les portes avant.

De l'intérieur (Fig. 2) :

Ouverture : amener la gâchette vers l'arrière (Rep. 1).
 Verrouillage : (portes arrière) pousser la gâchette vers l'avant (Rep. 2).
 Déverrouillage : ramener la gâchette à la position médiane.

L'ouverture des portes avant provoque l'éclairage des plafonniers.

Sécurité enfants

Abaisser les leviers situés sous les serrures des portes arrière : celles-ci ne peuvent alors être ouvertes que de l'extérieur.

Coffre arrière

Pour ouvrir : appuyer sur le bouton situé au bas des chevrons et soulever le couvercle qui sera automatiquement maintenu en place.

Pour fermer : abaisser le couvercle et appuyer franchement.

Le bouton peut être verrouillé par la clé des portes latérales avant.

L'ouverture du couvercle entraîne l'éclairage intérieur du coffre.

Boîte à gants

Tourner le bouton dans le sens horloge pour ouvrir. L'ouverture entraîne l'éclairage intérieur.

Le bouton peut être verrouillé à l'aide de la clé prévue à cet effet.

Capot (Fig. 3 et 4)

Pour ouvrir : tirer sur les deux anneaux situés respectivement à gauche et à droite de l'habitacle sous la planche de bord. Le capot se soulève légèrement de lui-même. Glisser ensuite la main sous le capot, à droite, et soulever le levier de sécurité. Pour maintenir le capot ouvert, utiliser la béquille prévue à cet effet.

Pour fermer : Dégager la béquille et baisser le capot en le retenant puis le laisser retomber librement dans la dernière partie de la course.

Orifice de remplissage de carburant

Il est placé sous une trappe située dans l'aile arrière droite de la voiture. Soulever le couvercle pour accéder au bouchon de fermeture.

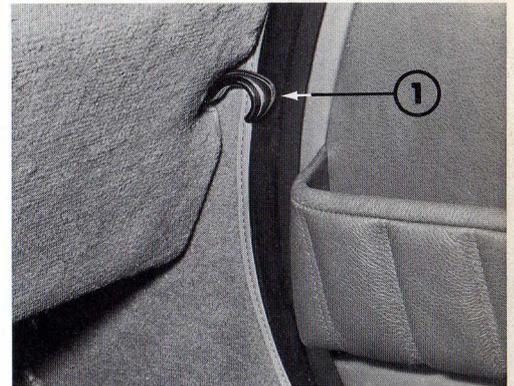


Fig. 3 - Ouverture du capot
1 - Anneau de déverrouillage

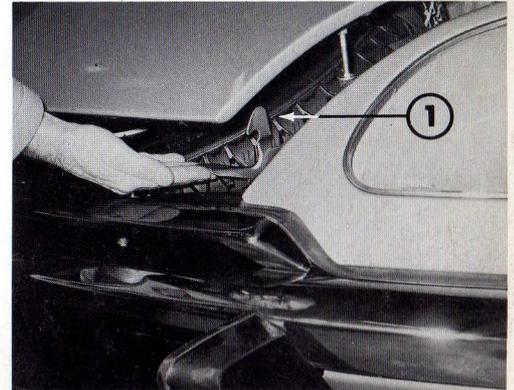


Fig. 4 - Ouverture du capot
1 - Levier de sécurité

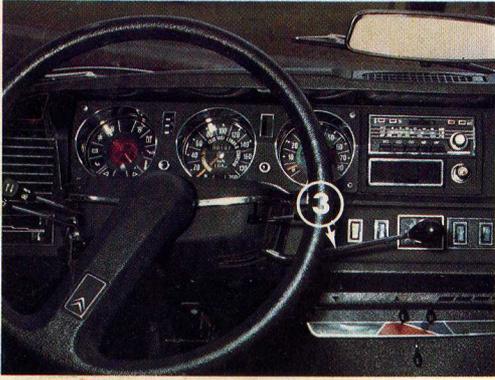
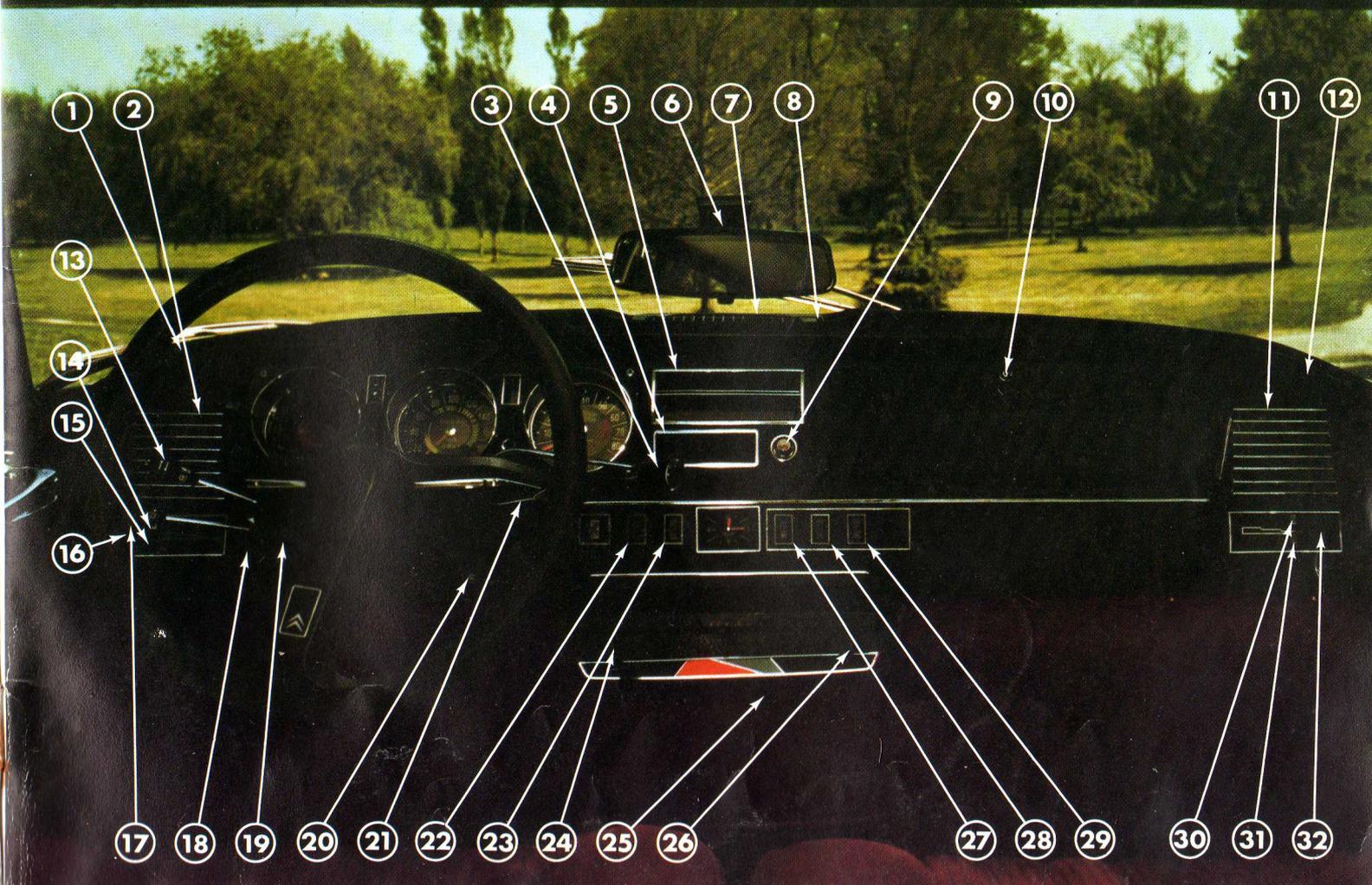


Fig. 5 - Levier des vitesses
(sur version mécanique)

| | Voir page |
|--|--------------|
| 1 Bouche de désembuage/dégivrage de la glace avant gauche | 16 |
| 2 Aérateur gauche | 16 |
| 3 Sélecteur de vitesses (sur version hydraulique) | 12 |
| ou levier des vitesses (sur version mécanique) | |
| 4 Cendrier | 18 |
| 5 Poste radio (Option) | 18 |
| 6 Rétroviseur | 9 |
| 7 Haut-parleur (Option radio) | 18 |
| 8 Commande de répartition sonore entre l'avant et l'arrière (Option radio) | 18 |
| 9 Allume-cigare | 18 |
| 10 Boîte à gants | 2 |
| 11 Bouche de désembuage/dégivrage de la glace avant droite | 16 |
| 12 Aérateur droit | 16 |
| 13 Commande des indicateurs de direction et des avertisseurs optique et sonore | 14 |
| 14 Commande d'aération du haut de l'habitacle côté gauche | 16 |
| 15 Commande d'aération du bas de l'habitacle côté gauche | 16 |
| 16 Commande d'orientation de l'aération du haut de l'habitacle côté gauche | 16 |
| 17 Commande d'essuie-glace et de lave-glace | 14 |
| 18 Combiné anti-vol/contact (sur version hydraulique) | 10 |
| ou combiné anti-vol/contact/démarrage (sur version mécanique) | |
| 19 Commande du rhéostat d'éclairage du tableau de bord | 6 |
| 20 Commande auxiliaire d'embrayage (sur version hydraulique) | 10 |
| 21 Commande des projecteurs | 15 |
| 22 Basculeur des feux de stationnement | 15 |
| 23 Interrupteur des plafonniers | 18 |
| 24 Commande de répartition d'air entre haut et bas | 17 |
| 25 Commande de réglage de la température d'air | 16 |
| 26 Commande de réglage du débit d'air | 17 |
| 27 Interrupteur du pulseur d'air | 16 |
| 28 Interrupteur du chauffage électrique de la lunette arrière | 17 |
| 29 Interrupteur du groupe de chauffage arrière (pour certains pays étrangers) | 16 |
| 30 Commande d'aération du haut de l'habitacle côté droit | 16 |
| 31 Commande d'aération du bas de l'habitacle côté droit | 16 |
| 32 Commande d'orientation de l'aération du haut de l'habitacle côté droit | 16 |



- *A part la montre, les instruments ci-après ne fonctionnent que contact mis.*
 - *L'éclairage des instruments est commandé par la mise en action de l'éclairage extérieur. Il est réglable, jusqu'à extinction, à l'aide d'un bouton situé sous le bloc de direction, côté gauche (Rep. 19).*
- 1 Jauge de carburant.**
Capacité du réservoir : 65 litres.
 - 2 Bouton de contrôle des voyants rouges.**
Lorsqu'on appuie, les voyants rouges 8, 9, 10 et 17 doivent s'allumer. Ceci permet de contrôler à tout moment le fonctionnement de ces témoins particulièrement importants. S'ils ne s'allument pas, les faire remettre en état sans attendre.
 - 3 Tachymètre.**
Avec :
 - Compteur kilométrique totalisateur.
 - Compteur kilométrique partiel (remise à zéro en poussant et tournant — sens horloge — le bouton situé à droite du tachymètre).
 - Distances d'arrêt (v. page 13).
 - 4 Thermomètre d'eau.**
(pour certains pays étrangers)
 - 5 Compte-tours électronique.**
L'aiguille ne doit pas pénétrer dans la zone rouge. Ne pas dépasser 4000 tr/mn pendant les 1000 premiers kilomètres.
 - 6 Montre électrique.**
Mise à l'heure en poussant et tournant le bouton.
 - 7 Voyant bleu d'éclairage des phares.**
 - 8 Voyant rouge de pression hydraulique.**
Peut s'allumer quand on met le contact et ne pas s'éteindre aux premiers tours du moteur : en attendre l'extinction avant de rouler. S'il s'allume en route, s'arrêter immédiatement puis repartir à faible allure vers l'Agent Citroën le plus proche en utilisant le frein de secours.
 - 9 Voyant rouge de pression d'huile moteur.**
S'allume quand on met le contact et doit s'éteindre dès que le moteur tourne. S'il s'allume en route, arrêter le moteur et vérifier le niveau d'huile (v. page 20). S'il reste allumé malgré un niveau correct, arrêter de nouveau et faire appel à un Agent Citroën.
 - 10 Voyant rouge de température d'eau.**
S'il s'allume, arrêter immédiatement le moteur, vérifier le niveau d'eau en prenant les précautions nécessaires (v. page 20) et compléter éventuellement. S'il reste
 - allumé malgré un niveau correct, rejoindre à faible allure un Agent Citroën.
 - 11 Voyant vert des clignotants droits.**
S'il ne fonctionne pas, vérifier les clignotants correspondants (v. page 32).
 - 12 Voyant vert des clignotants gauches.**
S'il ne fonctionne pas, vérifier les clignotants correspondants (v. page 32).
 - 13 Voyant jaune d'usure des freins avant.**
S'il s'allume lorsqu'on appuie sur la pédale, les plaquettes sont à faire remplacer dès que possible (v. page 13).
 - 14 Voyant jaune de charge batterie.**
S'allume quand on met le contact et doit s'éteindre dès que le moteur tourne. S'il s'allume en route, s'adresser à l'Agent Citroën le plus proche après avoir toutefois vérifié les connexions de l'alternateur et du régulateur. Si l'incident a lieu de nuit, éviter d'utiliser les phares directionnels afin d'économiser le courant.
 - 15 Voyant jaune de chauffage de la lunette arrière.**
 - 16 Voyant vert des lanternes.**
 - 17 Voyant rouge à arrêt impératif.**
S'allume avec l'un des voyants rouges 8, 9 ou 10.

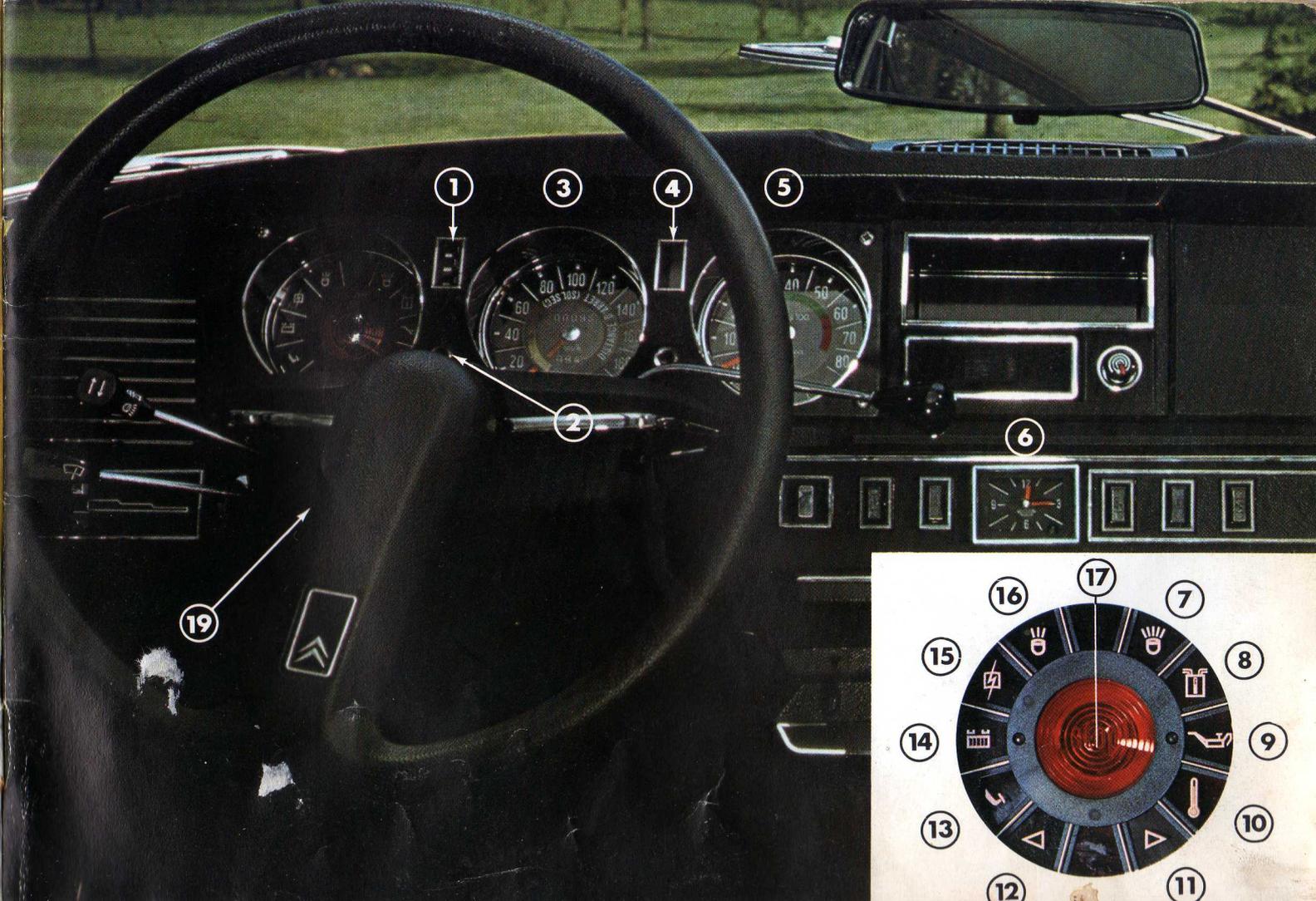




Fig. 8 - Réglages du siège
 1 - Réglage longitudinal
 2 - Inclinaison du dossier
 3 - Hauteur de l'avant de l'assise
 4 - Hauteur de l'arrière de l'assise

Réglage longitudinal des sièges (Fig. 8 - Rep. 1)

Le levier de verrouillage du siège est situé à l'avant de l'assise, à main droite. Le manœuvrer verticalement pour déplacer le siège. Le lâcher pour verrouiller le siège à la position choisie.

Inclinaison du dossier (Fig. 8 - Rep. 2)

Le bouton moleté de commande est situé sur le côté extérieur du siège, à l'aplomb du dossier. Le faire tourner pour incliner ou pour redresser le dossier.

Position couchette : placer préalablement le siège à la position la plus avancée, puis incliner le dossier jusqu'à fond de course.

Hauteur et inclinaison de l'assise (Option) (Fig. 8 - Rep. 3 et 4)

Le levier situé à l'avant au centre du siège, déplacé horizontalement, permet de basculer l'avant de l'assise à l'une des trois hauteurs possibles.

Le levier situé à l'arrière du siège, déplacé horizontalement, permet de basculer l'arrière de l'assise à l'une des trois hauteurs possibles.

Le réglage de l'avant peut être réalisé en restant assis.

Réglage de la coiffe d'appui-tête (Option)

Les boutons-pression et le retournement de la coiffe permettent de la placer dans quatre positions différentes.



Réglage longitudinal des sièges (Fig. 8 - Rep. 1)

Le levier de verrouillage du siège est situé à l'avant de l'assise, à main droite. Le manœuvrer verticalement pour déplacer le siège. Le lâcher pour verrouiller le siège à la position choisie.

Inclinaison du dossier (Fig. 8 - Rep. 2)

Le bouton moleté de commande est situé sur le côté extérieur du siège, à l'aplomb du dossier. Le faire tourner pour incliner ou pour redresser le dossier.

Position couchette : placer préalablement le siège à la position la plus avancée, puis incliner le dossier jusqu'à fond de course.



Hauteur et inclinaison de l'assise (Option) (Fig. 8 - Rep. 3 et 4)

Le levier situé à l'avant au centre du siège, déplacé horizontalement, permet de basculer l'avant de l'assise à l'une des trois hauteurs possibles.

Le levier situé à l'arrière du siège, déplacé horizontalement, permet de basculer l'arrière de l'assise à l'une des trois hauteurs possibles.

Le réglage de l'avant peut être réalisé en restant assis.

Réglage de la coiffe d'appui-tête (Option)

Les boutons-pression et le retournement de la coiffe permettent de la placer dans quatre positions différentes.

Fig. 8 - Réglages du siège

- 1 - Réglage longitudinal
- 2 - Inclinaison du dossier
- 3 - Hauteur de l'avant de l'assise
- 4 - Hauteur de l'arrière de l'assise

Rétroviseurs

intérieur :

Le levier situé en bas du rétroviseur permet de le mettre en position de jour : levier tiré vers soi, ou de nuit : levier poussé vers le pare-brise.

extérieur :

Voir figure 9.

Ceintures de sécurité

Fermeture : faire pénétrer l'extrémité de la boucle à levier dans la boucle souple de même couleur.

Ouverture : faire basculer le levier 1 (v. fig. 10).

Réglage : la boucle de la ceinture doit être située à la hauteur des hanches, sur le côté, le baudrier croisant bien le buste. modifier la longueur du brin court (côté intérieur de la voiture) en faisant coulisser la sangle dans la boucle de réglage; la ceinture doit être ajustée au corps sans trop le serrer.

Ces ceintures ne sont pas prévues pour les enfants de moins de six ans et une même ceinture ne doit être utilisée que par une personne à la fois.

Les sangles ne doivent pas être vrillées en utilisation, ni risquer de s'user ou de se rompre par frottement sur des arêtes.

Lorsqu'une ceinture n'est pas utilisée, accrocher l'extrémité à levier en l'introduisant dans la boucle située au-dessous du point d'ancrage supérieur; basculer le levier d'ouverture pour le dégager.

Remplacer les ceintures lorsqu'elles ont subi des contraintes provenant d'un choc; faire vérifier les ancrages.

Les agents Citroën sont à votre disposition pour équiper votre voiture de ceintures aux places arrière.

Position de conduite

Régler la position longitudinale du siège, la hauteur et l'inclinaison de l'assise, en fonction des commandes.

Régler ensuite l'inclinaison du dossier selon le style de conduite.

Orienter les rétroviseurs à partir de la position de conduite adoptée.

Attacher ensuite la ceinture de sécurité et en régler éventuellement la longueur.

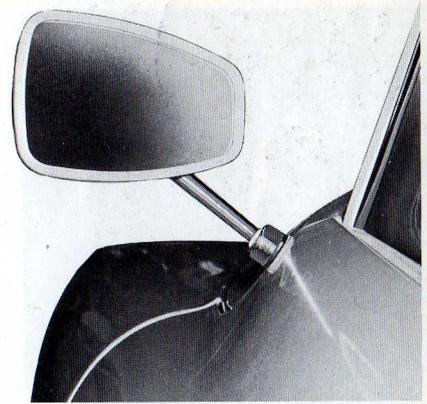


Fig. 9 - Rétroviseur extérieur



Fig. 10 - Ceinture de sécurité
1 - Ouverture

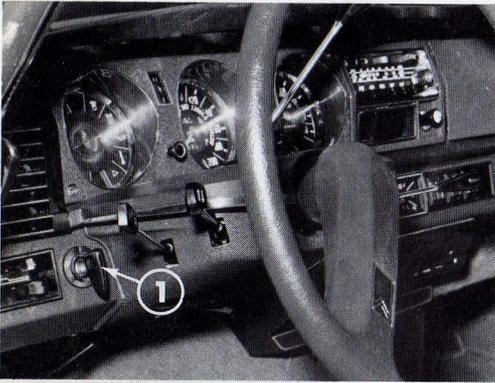


Fig. 11 - Mise en route
1 - Combiné antivol

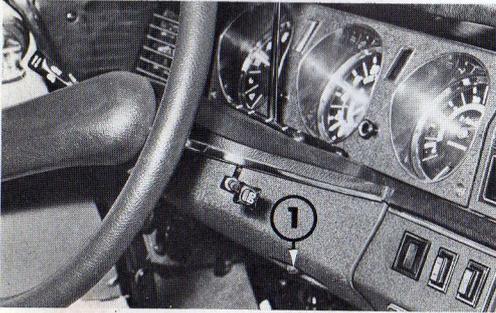


Fig. 12 - Mise en route à la manivelle
(sur version hydraulique)
1 - Levier auxiliaire d'embrayage

Combiné antivol (Fig. 11 et 13)

Le combiné est situé dans la partie inférieure de la planche de bord, à gauche du bloc de direction. Les positions successives de la clé, en tournant dans le sens horloge, sont les suivantes :

- 1 - Antivol (direction verrouillée).
- 2 - Garage (direction libre).
- 3 - Contact.
- 4 - Démarrage (*sur version mécanique seulement*).

Sur version hydraulique le démarrage est assuré par le sélecteur de vitesses. Le pousser à fond, du point mort vers la gauche.

Sur version mécanique :

- Lâcher la clé dès que le moteur est entraîné.
- Si le moteur s'arrête, ou s'il ne démarre pas à la première sollicitation, il faut couper le contact pour pouvoir actionner de nouveau le démarreur (ceci en raison d'un dispositif de sécurité destiné à empêcher la mise en action du démarreur quand le moteur tourne).

Il peut être nécessaire, pour passer de la position « antivol » à la position « garage », de manœuvrer légèrement le volant en tournant la clé.

Pour retirer la clé, la tirer légèrement en s'approchant de la position choisie (« antivol » ou « garage »).

Ne jamais la retirer avant l'arrêt complet de la voiture.

Commande auxiliaire d'embrayage (*sur version hydraulique*) (Fig. 12)

Cette commande est prévue pour permettre, par temps très froid ou en cas d'insuffisance de la batterie, d'utiliser la manivelle afin de mettre le moteur en route ou simplement de le dégommer (v. page 37).

Le frein de stationnement étant serré et le sélecteur de vitesses au point mort, enfoncer le levier de la commande auxiliaire d'embrayage puis le verrouiller en le poussant vers le haut. *Dès que le moteur tourne, ramener le levier à la position initiale.*

Si l'on a seulement dégommé le moteur à la manivelle, *remettre le levier à la position initiale avant d'actionner le démarreur.*

Avant de mettre en route

Un coup d'œil rapide à la grille des contrôles située au dos de la notice peut éviter un oubli.

Mise en route (Ne pas faire tourner le moteur dans un local fermé)

Ne pas toucher à la pédale d'accélérateur.

S'assurer que le levier des vitesses est au point mort et le frein d'immobilisation serré. A la différence des autres commandes, qui toutes sont extrêmement douces, celle du frein de secours et d'immobilisation exige un appui très énergique du pied.

Tourner la clé jusqu'à ce que les voyants de charge et de pression d'huile moteur s'allument : le contact est établi. Le voyant de pression hydraulique peut s'être également allumé.

Si le moteur est froid :

Actionner le démarreur sans toucher l'accélérateur, sauf appui très léger en période de rodage.

Si le moteur ne part pas à la première sollicitation, attendre trois ou quatre secondes avant de recommencer (sur version mécanique couper également le contact).

Après une longue période de garage ou après une panne d'essence, manœuvrer deux ou trois fois le contact avant d'actionner le démarreur.

Si le moteur est tiède ou chaud :

Appuyer sur l'accélérateur et actionner le démarreur.

Si le moteur ne part pas à la première sollicitation, attendre trois à quatre secondes puis recommencer (sur version mécanique couper également le contact).

Avant d'engager la première vitesse

Ne pas emballer le moteur.

Le laisser tourner quelques instants pour permettre à la voiture de prendre la hauteur voulue.

Les voyants de charge et de pression d'huile moteur doivent s'être éteints.

Si le voyant de pression hydraulique s'est allumé, en attendre l'extinction.

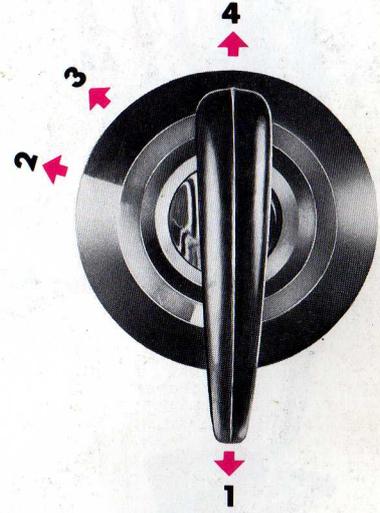


Fig. 13 - Combiné antivol.
 1 - Position « Antivol »
 2 - Position « Garage »
 3 - Contact
 4 - Démarrage (sur version mécanique seulement)

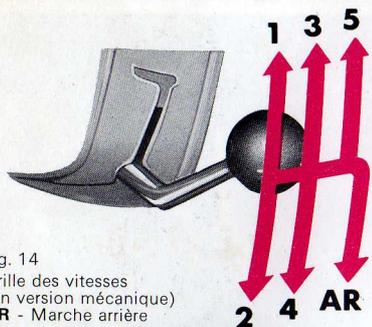


Fig. 14
Grille des vitesses
(en version mécanique)
AR - Marche arrière

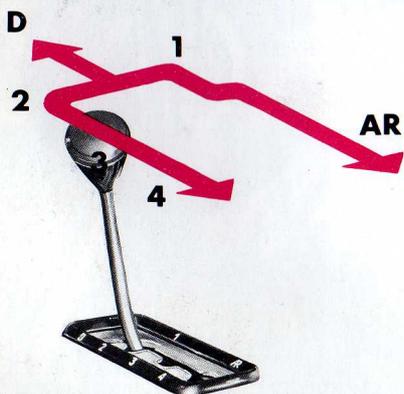


Fig. 15
Grille des vitesses
(en version hydraulique)
AR - Marche arrière
D - Démarrage

Sélection des vitesses (Fig. 14 et 15)

Les positions des vitesses sont repérées sur le socle du sélecteur pour la *version hydraulique*, sur une grille schématique située sur la planche de bord à l'aplomb du compte-tours pour la *version mécanique*.

Pour prendre la marche arrière, attendre l'arrêt complet de la voiture.

Sur version hydraulique, ne pas oublier lors d'un stationnement de placer le sélecteur au point mort.

Réglage de la garde au sol (Fig. 16)

La commande, située à la gauche du pédalier du frein de secours, permet de donner cinq valeurs différentes à la hauteur libre sous la voiture.

La position normale de route, assurant le meilleur confort, est obtenue à la deuxième encoche en partant du bas.

Les deux encoches suivantes sont à utiliser sur certaines routes difficiles.

L'encoche extrême, vers le bas, correspond à la hauteur minimale et l'encoche extrême, vers le haut, à la hauteur maximale. Ces deux positions, prévues pour les changements de roues (v. page 28), ne doivent pas être utilisées en marche normale.

Il est toutefois possible d'utiliser exceptionnellement la hauteur maximale pour franchir, avec précaution et sur une faible distance, un passage particulièrement difficile.

Frein de secours et d'immobilisation (Fig. 17)

Pour immobilisation, amener le levier de blocage en position haute, puis enfoncer la pédale de frein.

Pour desserrer, amener le levier de blocage en position basse : la pédale de frein se trouve automatiquement libérée.

En roulage, ce levier doit toujours rester en position basse.

Un verrou de sécurité (Rep. 1) condamne, lorsqu'il est poussé à gauche, le levier de blocage en position haute.

Démarrage en côte sur version mécanique

Débrayer et engager la première vitesse (ou la marche arrière).

Accélérer légèrement le moteur et commencer à embrayer.

Dès que le véhicule tend à bouger, desserrer le frein d'immobilisation en abaissant le levier de blocage et continuer le démarrage.

Frein principal

La course de la pédale est très réduite et l'effort à exercer est très faible, même pour effectuer un arrêt brutal.

Il est bon, avant de prendre la route pour la première fois avec une « DS », de s'exercer à la manœuvre de ce frein afin d'en éprouver la sensibilité et la puissance.

Deux voyants du bloc d'alerte contrôlent le frein principal :

Le voyant rouge de pression hydraulique dont le signal impose d'arrêter immédiatement la voiture, puis de repartir à faible allure vers un agent Citroën en utilisant le frein de secours.

Le voyant jaune des garnitures de freins avant qui s'allume, sur un coup de frein, lorsque l'usure des plaquettes en nécessite le remplacement.

Après changement des plaquettes, les garnitures doivent être rodées : une utilisation intensive immédiate pourrait occasionner par la suite des instabilités de freinage.

Distances d'arrêt

Les qualités exceptionnelles de confort et de tenue de route de la voiture, en permettant le plein emploi de la puissance du moteur, ont exigé des freins particulièrement efficaces. Cependant, quel que soit le système de freinage, il demeure indispensable de se rappeler que les distances d'arrêt augmentent considérablement avec les vitesses. C'est pourquoi nous en avons fait figurer quelques-unes sur le tachymètre. Ce sont toutefois des ordres de grandeur qui supposent des pneumatiques en bon état, une voiture non surchargée et un sol d'adhérence moyenne ainsi que des réflexes normaux de la part du pilote.

Ces distances peuvent être beaucoup plus grandes dans d'autres conditions, notamment sur sol humide ou gras.

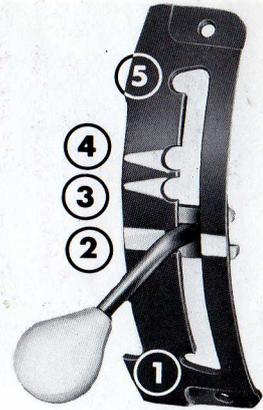


Fig. 16 - Réglage de la garde au sol
 1 - Hauteur minimale
 2 - Hauteur normale de route
 3 - 4 - Hauteurs pour routes spéciales
 5 - Hauteur maximale



Fig. 17 - Commande de blocage de frein de secours
 1 - Verrou de sécurité

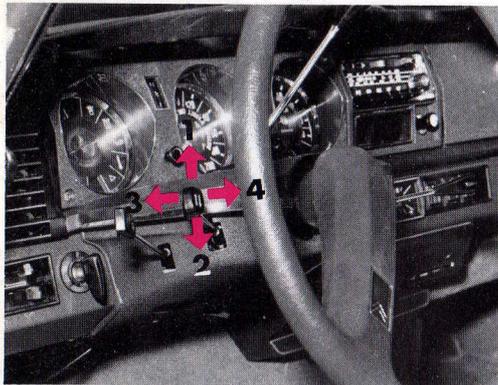


Fig. 18 - Commandes de signalisation
 1 - Clignotants droits
 2 - Clignotants gauches
 3 - Avertisseur optique
 4 - Avertisseurs sonores

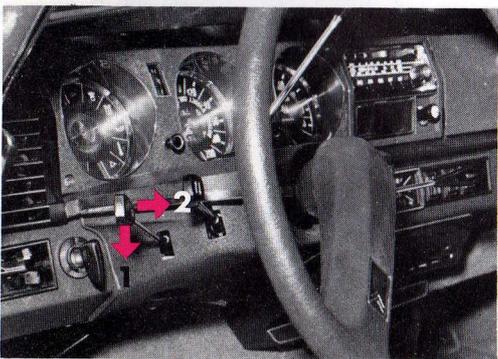


Fig. 19 - 1 - Essuie-glace
 2 - Lave-glace

Commande des indicateurs de direction et des avertisseurs (Fig. 18)

Indicateurs de direction

Clignotants de droite : basculer le levier vers le haut.

Clignotants de gauche : basculer le levier vers le bas.

Le voyant vert correspondant doit clignoter au bloc d'alerte, accompagné du répéteur sonore. S'il ne fonctionne pas, vérifier les indicateurs de direction (v. page 32).

Avertisseur optique

Appels de phares : pousser le levier vers l'avant. Les phares restent allumés tant que le levier est poussé.

Les appels sont possibles en position « clignotants ».

Avertisseurs sonores

Le déplacement du levier vers le pilote met en action un premier avertisseur sonore, puis en poursuivant l'ensemble des avertisseurs.

La mise en action des avertisseurs est possible en position « clignotants ».

Commande d'essuie-glace et de lave-glace (Fig. 19)

Essuie-glace

Mise en marche : déplacer le levier vers le bas; on obtient, à une première position, une vitesse de balayage normale puis, en poursuivant, une grande vitesse à utiliser par pluies très abondantes ou pour certains dépassements.

Arrêt : repousser le levier vers le haut et les balais s'immobiliseront automatiquement en fin de course.

Lave-glace

Déplacer le levier vers le volant.

Nettoyer de temps en temps les balais d'essuie-glace (v. page 24).

Commande des projecteurs (Fig. 20)

- Extinction** : les feux sont éteints lorsque le côté du bouton repéré par un point est face au pilote.
- Éclairage « Ville »** : le levier étant basculé vers le volant, tourner le bouton d'un cran (un voyant vert s'allume au bloc d'alerte).
- Éclairage « Route »** : le levier toujours basculé vers le volant, tourner le bouton jusqu'à un deuxième cran (un voyant bleu s'allume).
- Éclairage « Code »** : à partir des positions « Ville » ou « Route », basculer le levier vers l'avant.
- Phares directionnels** : le levier étant en position « Route », appuyer suivant l'axe du bouton. Appuyer de nouveau pour éteindre.

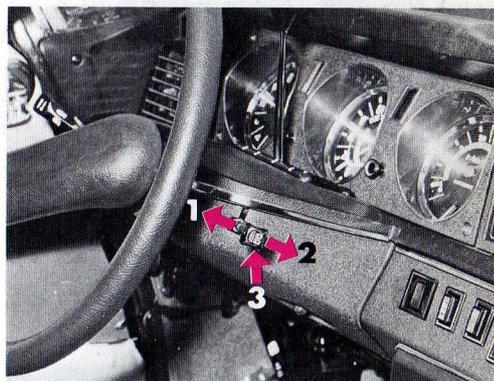


Fig. 20 - Commande des projecteurs
 1 - Position Ville ou Route
 2 - Position Code
 3 - Phares directionnels

Commande des feux de stationnement (Fig. 21)

- Pour allumer** : appuyer sur le repère correspondant au côté à baliser.
- Pour éteindre** : ramener le basculeur à la position médiane.

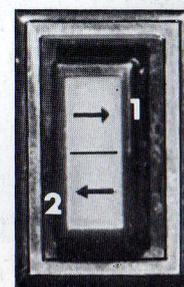


Fig. 21 - Basculeur des feux de stationnement
 1 - Feu de droite
 2 - Feu de gauche

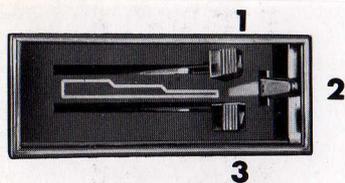


Fig. 22 - Commande des aérateurs latéraux
 1 - Aération du haut de l'habitacle
 2 - Orientation de l'aération du haut de l'habitacle
 3 - Aération du bas de l'habitacle

Aérateurs latéraux (air frais seulement) (Fig. 22)

Haut de l'habitacle

Mise en action : déplacer la manette supérieure (Rep. 1) vers la gauche, plus ou moins suivant le débit désiré.

Arrêt : pousser à fond vers la droite.

Orientation : lever ou baisser la manette extérieure (Rep. 2) pour diriger l'air vers le pavillon ou vers le visage des occupants avant.

Bas de l'habitacle

Mise en action : déplacer la manette inférieure (Rep. 3) vers la gauche, plus ou moins suivant le débit désiré.

Arrêt : pousser à fond vers la droite.

Buses du pare-brise, des glaces avant, et du plancher (air frais ou chaud) (Fig. 23 - Rep. 1)

Mise en action : déplacer la manette vers la gauche, plus ou moins suivant le débit désiré.

Arrêt : pousser à fond vers la droite.

Répartition d'air entre haut et bas (air frais ou chaud) (Fig. 23 - Rep. 2)

Tout à gauche : l'air est dirigé vers le plancher.

Tout à droite : l'air est dirigé vers le pare-brise et les glaces latérales avant.

Positions intermédiaires : l'air est partagé entre haut et bas.

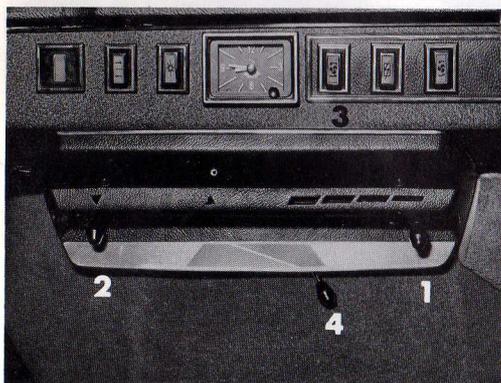


Fig. 23 - Commandes de climatisation
 1 - Débit d'air
 2 - Répartition pare-brise/plancher
 3 - Commande d'air pulsé
 4 - Réglage de la température

Réglage de la température de l'air (Fig. 23 - Rep. 4)

Mise en action : déplacer la manette vers la gauche, plus ou moins suivant la température désirée.

Arrêt : pousser à fond vers la droite.

Air pulsé (Fig. 23 - Rep. 3)

Mise en action : enfoncer l'interrupteur.

Arrêt : appuyer de nouveau.

Le pulseur permet d'obtenir, à l'arrêt ou à faible vitesse, de l'air frais à l'aérateur latéral gauche; de l'air frais ou chaud aux buses du pare-brise, des glaces avant et du plancher.

Éviter d'utiliser le pulseur lorsqu'on est précédé d'un véhicule émettant de fortes fumées d'échappement.

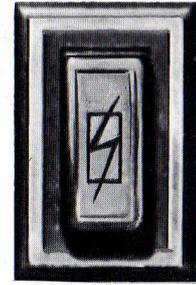


Fig. 24 - Chauffage électrique de la lunette arrière

Chauffage électrique de la lunette arrière (Fig. 24)

Mise en action : enfoncer l'interrupteur. Le voyant jaune correspondant s'allume au tableau de bord.

Arrêt : appuyer de nouveau.

Le chauffage de la lunette arrière ne peut fonctionner que contact mis.

Cendriers

Pour les dégager, tirer complètement et faire pression sur la lame de ressort.

Le cendrier avant est éclairé lorsque les projecteurs sont en fonction. L'intensité lumineuse se règle en manœuvrant la commande du rhéostat d'éclairage de planche de bord (v. page 6).

Allume-cigare

L'enfoncer et attendre qu'il revienne à la position initiale avant de le sortir.

Son logement est éclairé lorsque les projecteurs sont en fonction.

Pare-soleil

Ils sont orientables et peuvent glisser longitudinalement sur leurs axes.

Le pare-soleil du passager porte un miroir de courtoisie.

Radio (Option)

L'emplacement du poste-radio est prévu dans le vide-poches. Une commande de répartition sonore entre l'avant et l'arrière, prévue sur la planche de bord (à côté du haut-parleur), permet l'audition dans les meilleures conditions.

Éclairage du logement de la clé de contact

Il est éclairé lorsque les projecteurs sont en fonction. L'intensité lumineuse se règle en manœuvrant la commande du rhéostat d'éclairage de planche de bord (v. page 6).

Éclairage de la boîte à gants

Il s'allume automatiquement à l'ouverture du couvercle.

Éclairage de la commande de chauffage

Il s'allume lorsque les projecteurs sont en fonction.

Plafonniers

Ils s'éclairent automatiquement à l'ouverture des portes avant. Ils s'allument également en appuyant sur l'interrupteur (Fig. 25).

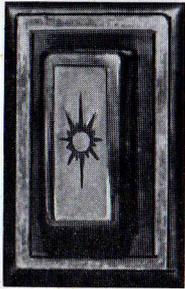


Fig. 25 - Interrupteur du plafonnier

ENTRETIEN COURANT

| | |
|--------------------------|----|
| Niveaux eau, huile, LHM | 20 |
| Mécanique et électricité | 22 |
| Carrosserie | 24 |
| Habitacle | 26 |

Ce chapitre traite des petits soins courants indispensables à votre voiture : vérification des niveaux, surveillance des pneumatiques, lavage de la carrosserie...

Les autres entretiens, tels que les graissages, les vidanges, les réglages... que le réseau Citroën vous assurera avec compétence dans ses stations spécialisées font l'objet du "Guide d'entretien" qui vous a été remis avec cette notice.

1 Nourrice de remplissage du radiateur

Tourner le bouchon jusqu'au crantage de sécurité, puis appuyer pour pouvoir continuer. *Si le moteur est chaud, s'arrêter au crantage et laisser échapper la vapeur avant de continuer à tourner.*

Le niveau doit se situer à 2 ou 3 cm du bord inférieur de l'orifice de remplissage. Ne pas faire d'appoint de plus d'un demi-litre avec de l'eau froide dans un moteur chaud : attendre qu'il soit refroidi pour compléter.

2 Lave-glace

Compléter avec de l'eau claire à laquelle il peut être ajouté une pastille d'un produit genre « Stop-Clair » en toute saison et une solution genre « Stop-Gel » en hiver.

3 Jauge d'huile moteur

Le niveau, qui doit se situer entre les deux extrémités de l'encoche, est à vérifier entre les vidanges, en particulier avant tout déplacement important.

La vérification doit être effectuée voiture horizontale et moteur arrêté depuis dix minutes au moins.

Pour compléter, remplir sans dépasser l'extrémité supérieure de l'encoche de la jauge. La longueur de l'encoche correspond à environ 1 litre.

4 Tubulure de remplissage d'huile moteur

En été comme en hiver, utiliser l'huile « TOTAL Altigrade GT Spéciale Autoroute 20 W 40 » ou « GTS 20 W 50 ».

Dans les pays très froids (température souvent inférieure à -10°) utiliser l'huile « TOTAL Altigrade GT Spéciale Autoroute 10 W 30 » ou « GTS 10 W 30 ».

Ne jamais ajouter de produits d'addition.

5 Batterie

Vérifier périodiquement le niveau, surtout en été.

Il doit dépasser le sommet des plaques de 1 à 2 cm dans chacun des six éléments.

Compléter avec de l'eau distillée. *Ne jamais ajouter d'acide.*

Ne jamais approcher de flamme de la batterie lors d'une vérification.

6 Réservoir de l'installation hydraulique

Le niveau, visible par transparence (v. Fig. 26), doit se situer entre les repères « Mini » et « Maxi », la vérification étant faite lorsque la voiture est à la position de hauteur maximale (v. page 12).

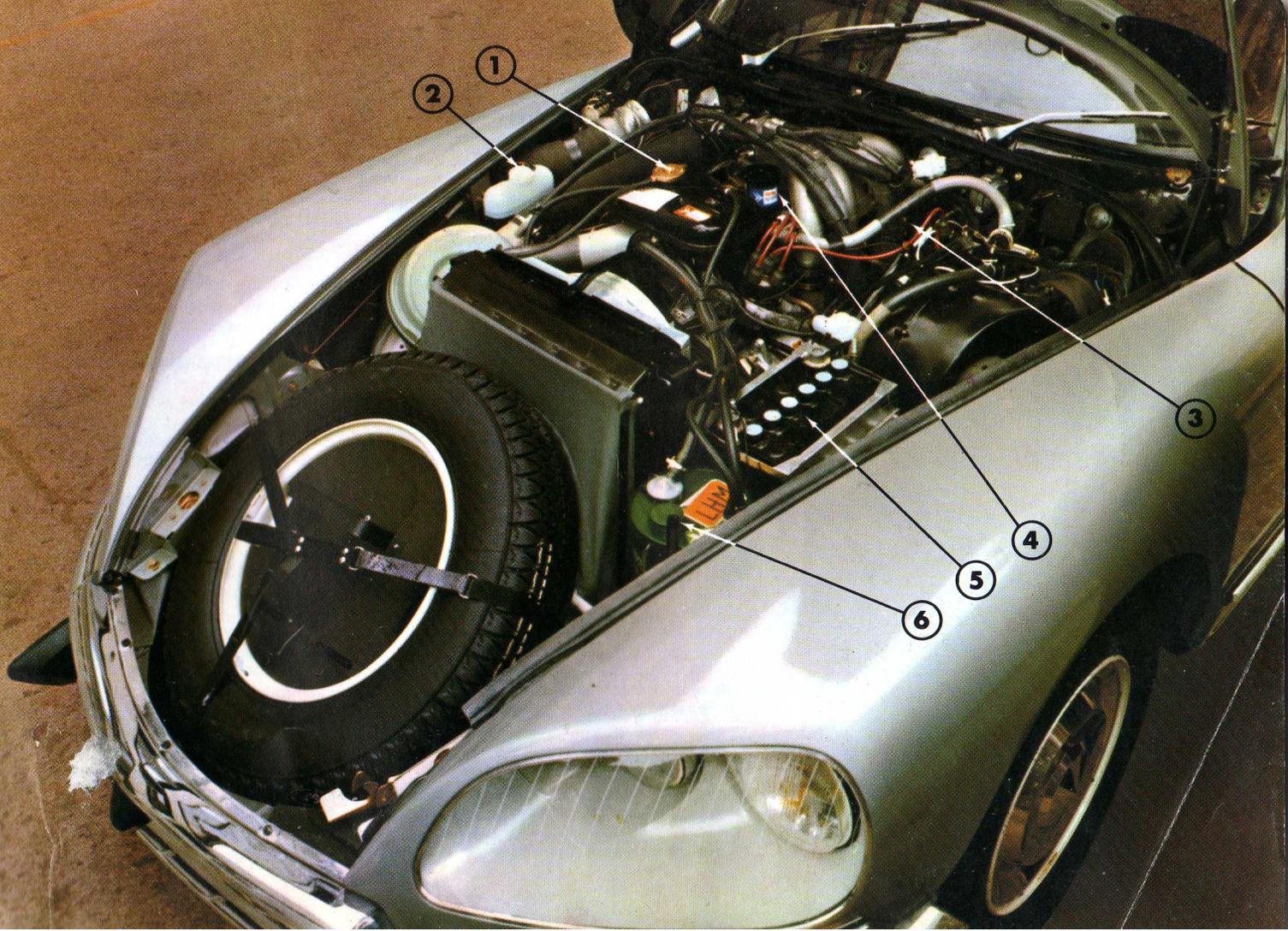
Important : Pour compléter le niveau, utiliser exclusivement le liquide minéral vert « LHM ». Tous les autres liquides sont à proscrire, en particulier les liquides d'origine végétale ou synthétique qui détruiraient rapidement l'installation hydraulique. Nous préconisons le liquide vert « LHM » distribué par TOTAL.

En cas d'urgence et d'impossibilité de se procurer du liquide vert « LHM », voir page 37.



Fig. 26 - Réservoir de l'installation hydraulique

1 - Tube transparent de vérification du niveau



Opérations d'entretien périodiques

Elles sont indiquées dans le « Guide d'entretien » qui accompagne cette notice. Nous vous recommandons de bien observer les fréquences indiquées et de vous rappeler que **nous préconisons exclusivement les lubrifiants TOTAL**. *Tout mélange, toute expérience sont à proscrire, en particulier l'adjonction d'un produit d'addition aux huiles, quel qu'il soit, car cela pourrait vous exposer à de graves mécomptes.*

Pneumatiques*

Les pneus Michelin « 185 HR 380 X AS » équipant le véhicule doivent être gonflés à :

- 2 bars à l'avant,
- 1,8 bars à l'arrière,
- 2,2 bars à la roue de secours.

Ces pressions sont valables véhicule à vide ou en pleine charge, sur route comme sur autoroute, quelles que soient les vitesses de roulage.

Ne pas oublier de rétablir la pression de la roue de secours le plus tôt possible après la mise en service.

Il est nécessaire de contrôler la pression au moins une fois par mois et avant tout trajet important car la sécurité en dépend. Elle a aussi une grande influence sur la longévité des pneumatiques.

Le contrôle doit être effectué à froid, avant que les pneus aient été échauffés par le parcours : l'augmentation de la pression peut, en effet, atteindre 0,5 bar sur une voiture chargée ayant roulé à grande vitesse.

Veiller à l'équilibrage des roues : le faire vérifier en particulier après une crevaison.

Les pneus « X AS » portent sur l'un des flancs la mention « côté extérieur de la voiture ». Il est essentiel, en cas de réparation, que le pneu soit remonté sur la roue suivant cette prescription.

La permutation des roues permet d'équilibrer l'usure sur les cinq pneus. Cette permutation doit alors être suffisamment fréquente pour qu'il n'y ait pas de dissymétrie d'usure notable entre les pneus d'un même essieu. Suivre le schéma ci-contre qui fait intervenir la roue de secours. Rétablir ensuite les pressions.

Le remplacement d'une roue est décrit à la page 28.

Témoins d'usure

Ils se situent à intervalles réguliers sur la bande de roulement et se manifestent par l'effacement, nettement localisé, des sculptures lorsque la gomme a atteint un degré d'usure déterminé (v. Fig. 29). Le pneumatique concerné doit alors être remplacé dans l'immédiat.

* Ne pas utiliser d'autres pneus que ceux que nous avons homologués.

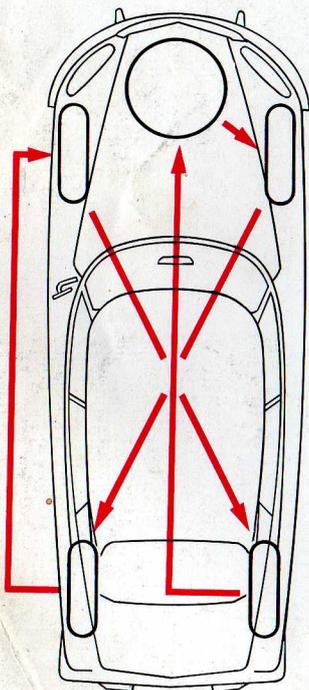


Fig. 28 - Permutation des pneumatiques

Pneus neige

La voiture peut être équipée de pneus « 185-15 × (M + S) » : même pression que pour XAS.

Si ces pneus sont munis de crampons, augmenter les pressions de gonflage de 0,2 bar. L'utilisation de pneus avec crampons étant soumise à une réglementation particulière, voyez votre agent Citroën qui vous donnera tous les renseignements utiles.

Entretien de la batterie

Vérifier la propreté des bornes et des cosses. Si elles se sulfatent, les desserrer, les nettoyer, tremper les rondelles isolantes en feutre dans de l'huile de ricin ou de l'huile de vaseline neutre.

Si la voiture reste immobilisée, faire recharger la batterie tous les mois.

En hiver, une charge correcte protège contre le gel : une batterie normalement chargée (densité 1,25 à 1,27) résiste à - 50 °C alors qu'une batterie déchargée (densité 1,07 à 1,09) peut éclater à - 5 °C.

Ne pas débrancher les cosses des bornes quand le moteur tourne.

Ne pas recharger la batterie sans avoir débranché les cosses des deux bornes.

Entretien du radiateur

L'eau de refroidissement contient, au départ de l'usine, une dose d'antigel suffisante pour protéger le radiateur et le bloc-cylindres jusqu'à la température indiquée par une étiquette collée sur la nourrice de remplissage du radiateur.

Nous préconisons exclusivement l'antigel « TOTAL ».

La proportion qui protège le moteur jusqu'à - 15 °C est de 3 litres d'antigel et 7 litres d'eau pour obtenir 10 litres de liquide de refroidissement; la capacité du circuit de refroidissement étant de 13 litres, la quantité totale d'antigel pour - 15 °C doit donc être de 4 litres.

L'antigel TOTAL contient un produit inhibiteur de corrosion.

Nous vous conseillons de faire remplacer le liquide de refroidissement une fois par an, au début de la saison froide. C'est une opération délicate qui doit être effectuée par un agent Citroën.

Nettoyage

Une échancrure, commandée par une fermeture à glissière (fig. 30), permet de nettoyer éventuellement la face avant du radiateur. *En roulage normal, elle doit toujours être fermée.* En cas de circulation par neige très dense, et par exception, maintenir l'échancrure ouverte à l'aide du bouton-pression prévu à cet effet.



Fig. 29 - Témoins d'usure
1 - Zone d'alerte

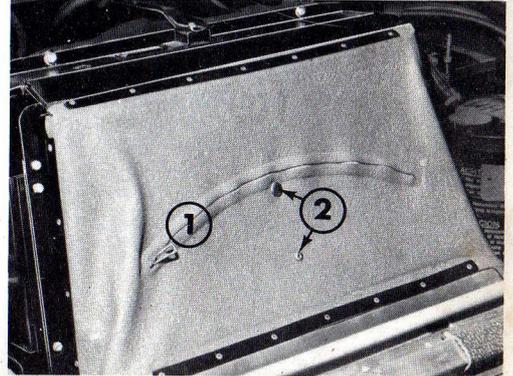


Fig. 30 - Nettoyage du radiateur
1 - Fermeture à glissière
2 - Bouton-pression

La carrosserie doit être entretenue très régulièrement, surtout en hiver. Cet entretien doit porter non seulement sur la peinture et les enjoliveurs métalliques, mais encore sur le dessous du véhicule : s'adresser, pour ce dernier point, à un Agent Citroën.

Ne jamais essuyer la carrosserie à sec, de crainte de rayer la peinture.

L'emploi de l'essence, du pétrole, du trichloréthylène ou de l'alcool est dangereux pour le nettoyage de la peinture ainsi que pour celui des pièces en plexiglas, tels les couvercles des feux. Ne pas employer non plus de lessives fortes.

Lavage de la carrosserie

Si des lavages fréquents sont nécessaires à la bonne conservation de la peinture, il est cependant indispensable d'y apporter quelques précautions que nous rappelons ci-dessous.

Les lavages ne doivent pas avoir lieu en plein soleil, ni par une température trop basse. Il est nécessaire d'attendre que les surfaces refroidissent si la voiture a été exposée au soleil ou si le capot moteur, à la suite d'une randonnée, est encore chaud.

La carrosserie doit être arrosée abondamment, soit à l'aide d'une éponge douce, sans appuyer et en la rinçant fréquemment, soit à l'aide d'un jet léger. Si l'on utilise un shampooing, il faut rincer ensuite à grande eau.

Essuyer avec une peau de chamois bien propre, trempée et essorée fréquemment et veiller à ne pas laisser de taches d'eau sur la peinture.

En repartant freiner brièvement à plusieurs reprises afin de chasser l'humidité des garnitures de frein.

Nettoyage des vitres

Les vitres peuvent être nettoyées avec de l'alcool ou avec un produit spécial du commerce, à l'exception de l'intérieur de la lunette arrière (v. page 26).

Les produits à base de silicone sont déconseillés.

Soulever les balais d'essuie-glace vers l'avant et les nettoyer avec de l'eau et du savon, sans appuyer sur l'extrémité de la lèvre.

Enjoliveurs métalliques extérieurs

Laver à l'eau savonneuse ou légèrement additionnée d'un détersif genre Teepol (10 à 15 cm³ par litre) en faisant précéder et suivre d'un arrosage abondant à l'eau claire.

Les enjoliveurs des roues, en particulier, doivent être lavés très souvent car la boue pourrait, à la longue, en altérer la surface et rendre nécessaire un nouveau polissage.

Il est recommandé, afin de conserver le brillant du métal, d'effectuer, après séchage à la peau de chamois, une enduction avec un produit de protection genre « ABEL Polish chrome ».

Taches de goudron sur la carrosserie

Il est indispensable de les enlever le plus tôt possible.

Ne pas gratter, ne pas utiliser d'essence ni de détachant pour tissus, mais employer un produit spécial (ex. : « Antigoudron ABEL »).

Lustrage de la peinture

Le lustrage est déconseillé pour les peintures métallisées car il risquerait de faire apparaître des auréoles.

Sur les autres peintures, par contre, il est bon d'effectuer un lustrage à la sortie de l'hiver. La carrosserie devra être absolument propre et sèche.

N'utiliser que des produits très faiblement abrasifs, type eau à lustrer (ex. : « LAVABEL ») et se référer au mode d'emploi du fabricant.

Dommages légers à la peinture

Les réfections d'éraflures ou de dommages légers à la peinture peuvent être exécutées à peu de frais, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des revoilages importants, en utilisant les bombes « AÉROSOLS » qui contiennent des peintures pour retouches séchant à l'air.

Ces bombes, vendues dans le commerce, existent dans toutes les teintes Citroën. Les conditions d'emploi, très simples, sont indiquées sur l'emballage.

Les références de la teinte de la voiture figurent sur une médaille (v. fig. 30 bis) située sous le capot, sur le tablier d'auvent près du conduit d'aération droit.



Fig. 30 bis - Références de la teinte de la voiture

Nettoyage des garnitures

N'utiliser, comme savon, que des savons doux non caustiques, genre savons de toilette.

Garnitures en tissu :

Elles sont à brosser ou, de préférence, à passer à l'aspirateur. En cas de fort encrassement général, employer les « mousses sèches » du commerce après un dépoussiérage soigné.

Garnitures en cuir (Option) :

Elles doivent être nettoyées avec un chiffon ou une éponge, légèrement imbibé d'eau tiède savonneuse, bien rincées, bien essorées, puis frottées avec un chiffon doux jusqu'à ce qu'elles brillent. Se méfier des crèmes qui risquent de provoquer des taches.

Garnitures en tissu plastifié :

Les nettoyer avec un produit genre « SPIC » ou avec un peu d'eau savonneuse, bien rincer puis essuyer avec un chiffon sec. Nous déconseillons les produits destinés à faire briller les similis.

Taches isolées sur les garnitures

Les taches sur les garnitures en tissu, cuir ou tissu plastifié peuvent être nettoyées avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent genre Teepol.

Si elles ne disparaissent pas de cette façon, utiliser de l'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou de l'essence C.

Se servir de tampons bien essorés et frotter par touches légères.

Les solvants tels que l'acétone, le trichloréthylène... sont déconseillés.

Il existe des détachants complexes comportant des terres absorbantes et qui, bien utilisés, ont l'avantage de ne pas laisser d'auréole (ex. : « K2R »).

Ceintures de sécurité

Les nettoyer avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent genre « Teepol » en prenant garde qu'il n'en pénètre pas dans les parties métalliques. Enlever les taches importantes à l'aide d'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou d'essence C.

Ne pas teindre les sangles dont la capacité de résistance pourrait alors se trouver diminuée.

Cadrans du tableau de bord

Utiliser, soit une eau savonneuse, soit une lessive diluée du commerce, à l'exclusion de tout autre produit.

Volant de direction

Nettoyer à l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent type "Teepol". N'utiliser en aucun cas de solvants tels qu'alcool, essence C ou trichloréthylène.

Lunette arrière

L'intérieur de la lunette ne doit être nettoyé qu'avec de l'eau savonneuse afin de ne pas risquer de détruire le circuit imprimé du chauffage électrique.

| | |
|---|----|
| Remplacement d'une roue | 28 |
| Remplacement d'une lampe | 30 |
| Réglage des projecteurs | 34 |
| Remplacement d'un fusible | 35 |
| Remplacement de la batterie | 36 |
| Remplacement d'une bougie | 36 |
| Remplacement en dépannage du « LHM » | 37 |
| Mise en route à la manivelle | 37 |
| Remorquage | 38 |

*C'est à ce chapitre qu'il faut se reporter dans le cas d'un incident tel qu'une crevaison, une bougie à remplacer...
Si, toutefois, il s'agit d'une anomalie signalée par un instrument de bord, consulter la page 6 de la notice.*

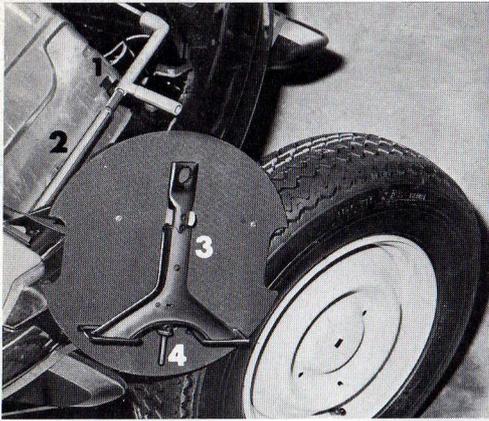


Fig. 31 - Outillage de démontage des roues
 1 - Manivelle
 2 - Rallonge
 3 - Béquille
 4 - Poinçon



Fig. 32 - Démontage d'une aile arrière

Outillage (Fig. 31)

Il est situé sous le capot : la béquille au dos du porte-bidon d'huile.
 la manivelle et sa rallonge sous la roue de secours.

Démontage

Serrer à fond le frein de secours.
 Faire tourner le moteur au ralenti.
 Placer le levier de réglage de la garde au sol au cran supérieur (*hauteur maximale*).

Roues arrière seulement :

Enlever l'aile en dévissant la vis arrière de fixation à l'aide de la manivelle (v. fig. 32), puis tirer l'aile vers l'arrière en la soulevant légèrement.

Enlever l'enjoliveur de roue en introduisant l'extrémité recourbée du poinçon dans le trou de la valve et en faisant levier (v. fig. 33).

Débloquer, sans les dévisser, les cinq écrous de roue avec la manivelle. Ce déblocage est facilité par l'utilisation de la rallonge.

Quand la voiture est à la hauteur maximale, accrocher la béquille au téton situé sous la porte avant et engager l'extrémité rectiligne du poinçon dans le trou le plus près de l'encoche située à la partie supérieure de l'embase (v. fig. 34).

Mettre le levier de réglage de la garde au sol en position basse et déposer la roue.



Fig. 33 - Démontage de l'enjoliveur de roue

Remontage

Passer l'extrémité de la rallonge de manivelle dans le trou central de la roue à remonter et l'engager dans le trou central du moyeu (Fig. 35).
 Maintenir le levier en le soulevant et faire glisser la roue pour l'engager sur les tocs.
 Serrer les cinq écrous sans les bloquer.
 Placer le levier de réglage de la garde au sol au cran supérieur (*hauteur maximale*).
 Dégager la béquille.
 Bloquer énergiquement les cinq écrous de roue en utilisant la manivelle sans rallonge.
 Remettre en place l'enjoliveur de roue (Fig. 36) en prenant garde à la position du trou de valve.

Roues arrière seulement :

Remonter l'aile en engageant d'abord les tétons de maintien dans les logements respectifs.

La pousser à fond vers l'avant puis revisser la vis arrière de fixation (v. fig. 32).

Remettre le levier de réglage de la garde au sol à la position initiale.
 Rétablir dès que possible la pression de la roue nouvellement mise en service (voir le mémento au dos de la notice).

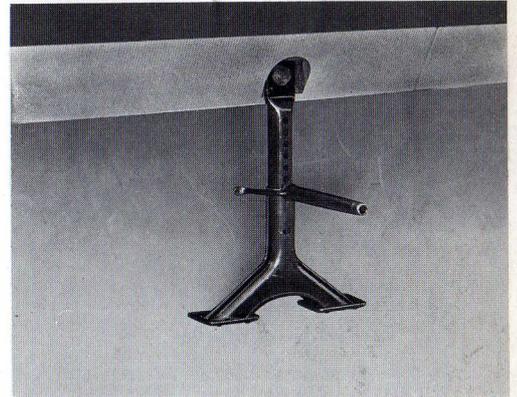


Fig. 34 - Mise en place de la béquille



Fig. 36 - Remontage de l'enjoliveur de roue

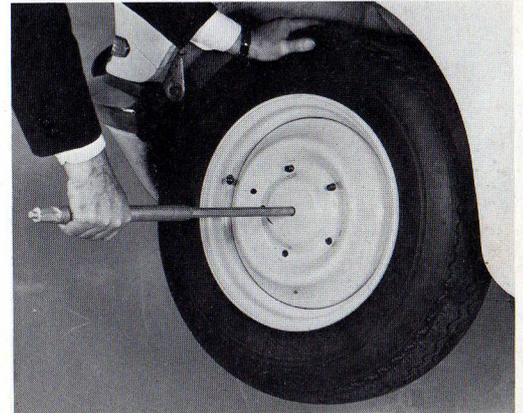


Fig. 35 - Guidage de la roue au remontage

Remontage

Passer l'extrémité de la rallonge de manivelle dans le trou central de la roue à remonter et l'engager dans le trou central du moyeu (Fig. 35).

Maintenir le levier en le soulevant et faire glisser la roue pour l'engager sur les tocs.

Serrer les cinq écrous sans les bloquer.

Placer le levier de réglage de la garde au sol au cran supérieur (*hauteur maximale*).

Dégager la béquille.

Bloquer énergiquement les cinq écrous de roue en utilisant la manivelle sans rallonge.

Remettre en place l'enjoliveur de roue (Fig. 36) en prenant garde à la position du trou de valve.

Roues arrière seulement :

Remonter l'aile en engageant d'abord les tétons de maintien dans les logements respectifs.

La pousser à fond vers l'avant puis revisser la vis arrière de fixation (v. fig. 32).

Remettre le levier de réglage de la garde au sol à la position initiale.

Rétablir dès que possible la pression de la roue nouvellement mise en service (voir le mémento au dos de la notice).

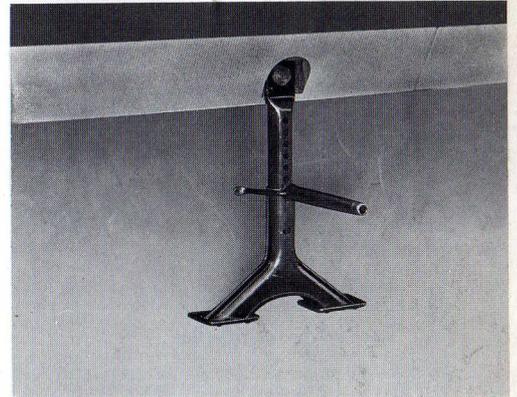


Fig. 34 - Mise en place de la béquille

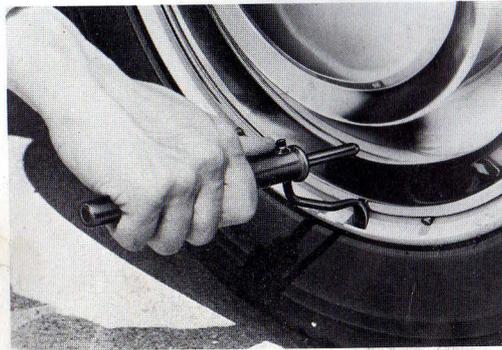


Fig. 36 - Remontage de l'enjoliveur de roue

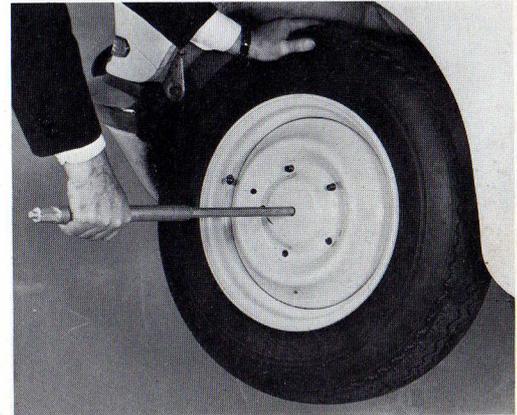


Fig. 35 - Guidage de la roue au remontage

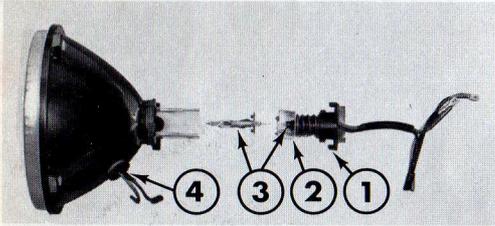


Fig. 37 - Code Route (grand \emptyset) Lampes iode
Marchal
 1 - Couronne crantée
 2 - Ensemble porte-lampe
 3 - Lampe et connection
 4 - Feu de position (v. page 32)

Projecteurs

Ils comprennent :

- Du côté extérieur : les projecteurs « Code-Route » (Grand diamètre) avec feux de position incorporés.
- Du côté intérieur : les projecteurs supplémentaires « Route » (Petit diamètre) directionnels.

Ils sont équipés de lampes à iode type H 1 - 12 V - 55 W.

Une ouverture, pratiquée dans les joues d'ailes, donne accès à la partie arrière des blocs optiques et permet ainsi le remplacement des lampes. Ne procéder à ce remplacement que phares éteints depuis cinq minutes au moins.

Éviter de toucher l'ampoule d'une lampe à iode neuve avec les doigts. Si cela se produit par inadvertance, prendre une autre lampe ou nettoyer celle qui a été touchée avec un peu d'eau savonneuse et la sécher avec un chiffon non pelucheux.

Projecteurs Code-Route (Grand diamètre) à lampes iode.

Code : lampe supérieure.

Route : lampe inférieure.

A. Fourniture « Marchal » (Fig. 37).

Faire pivoter la couronne crantée (Rep. 1) et l'ensemble porte-lampe (Rep. 2) reculera automatiquement.

Tirer sur l'ampoule défectueuse pour la débrancher de sa connexion (Rep. 3).

Introduire une lampe neuve en veillant à l'orientation du pan coupé de la collerette.

Remettre en place l'ensemble porte-lampe, en prenant soin de bien enclencher les crans de la couronne.

B. Fourniture « Cibié » (Fig. 38).

Appuyer sur le taquet (Rep. 1) et l'ensemble porte-lampe reculera automatiquement.

Dégager l'ensemble et débrancher le fil du culot de la lampe.

Remplacer la lampe en prenant garde à l'orientation du pan coupé de la collerette.

Projecteurs supplémentaires Route (Petit diamètre) à lampes iode (Fig. 39).

Dégrafer le ressort de maintien (Rep. 1).

Débrancher le fil du culot de la lampe.

Remplacer la lampe.

Prendre garde à l'orientation des ergots en remettant l'ensemble en place.

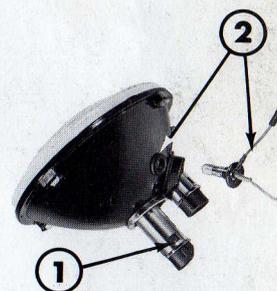


Fig. 38 - Code Route (grand \varnothing) Lampes iode *Cibié*
 1 - Taquet de déblocage
 2 - Feu de position (v. page 32)

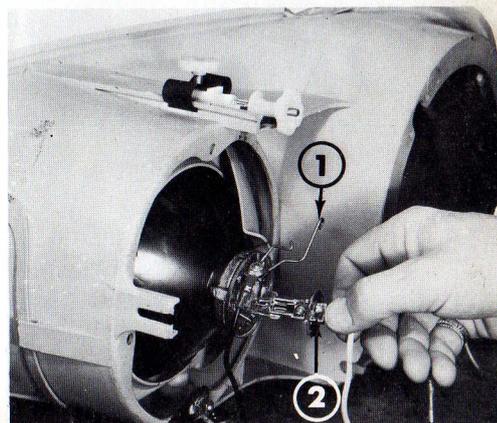


Fig. 39 - Supplémentaires Route (petit \varnothing)
 Lampes iode
 1 - Ressort de maintien
 2 - Lampe



Fig. 40 - Indicateurs de direction avant

Feux de position

- *Feux avant (12 V - 4 W - type T 8/4).*
Les lampes sont intégrées aux projecteurs Code-Route (Grand diamètre) (v. fig. 37 et 38).
Tirer sur la douille en la tournant légèrement.
- *Feux arrière (12 V - 5 W - type R 19/5).*
Déposer le couvercle transparent (2 vis à dévisser).

Indicateurs de direction (12 V - 21 W - type P 25/1).

- *Avant (Fig. 40).*
Déposer le boîtier (2 vis de fixation).
Dégager le porte-lampe en basculant la barrette de maintien.
- *Arrière (Fig. 41).*
Dégager le feu du boîtier en le tirant par la patte inférieure.
Le replacer en engageant d'abord l'ergot supérieur puis l'inférieur.

Feux de recul (12 V - 21 W - type P 25/1).

Dégager la lentille jaune (2 vis à dévisser).

Feux de stop (12 V - 21 W - type P 25/1).

Dégager le couvercle transparent (2 vis à dévisser)

Éclaireur de plaque de Police arrière (12 V - 5 W - type R 19/5).
Déposer le couvercle transparent (2 vis de fixation).

Plafonniers (Navette 12 V - 7 W - Longueur 38 mm).

Plafonniers « Pallas » (Baïonnette 12 V - 15 W).

Boîte à gants (12 V - 2 W - type T 8/2).

Enlever le cache blanc en le tirant vers le bas et légèrement sur le côté pour pouvoir le dégager.

Coffre arrière (Navette 12 V - 7 W - Longueur 38 mm).

La lampe se trouve sur le côté gauche, au ras de la tablette supérieure.
Enlever le cabochon en le tirant vers le bas.

Bloc de contrôle

Éclairage tableau (12 V - 3 W - type Wedge - base tube $\varnothing = 10$)
Voyants (BA 9 S - 12 V - 2 W - type T 8/2).

Commande de chauffage (BA - 9 S - 12 V - 2 W - type T 8/2).

Éclairage montre (BA - 9 S - 12 V - 2 W - type T 8/2).

Éclairage cendrier (BA - 9 S - 12 V - 2 W - type T 8/2).

Éclairage allume-cigare (BA - 9 S - 12 V - 2 W - type T 8/2).



Fig. 41 - Indicateurs de direction arrière

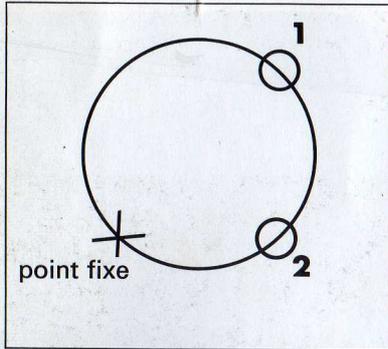


Fig. 42 - Projecteurs Code-Route (grand \varnothing)
dynamiques
1 - Réglage en hauteur
2 - Réglage en direction

Ces réglages ne peuvent être correctement effectués que dans un atelier disposant de l'équipement de contrôle nécessaire.

Projecteurs « Code-Route » (Grand diamètre) Dynamiques (Fig. 42).

- Réglage en hauteur : agir sur la vis (Rep. 1).
- Réglage en direction : agir sur la vis (Rep. 2).

Projecteurs supplémentaires « Route » (Petit diamètre) Directionnels (Fig. 43 et 43 bis).

- Réglage en hauteur : manœuvrer le bouton moleté (Rep. 1).
- Réglage en direction : agir sur le manchon blanc (Rep. 2) après avoir desserré le contre-écrou de blocage (Rep. 3) :
Vers la droite : déplacement du faisceau à droite;
Vers la gauche : déplacement à gauche.
- Après réglage, ne pas omettre de bloquer le contre-écrou.

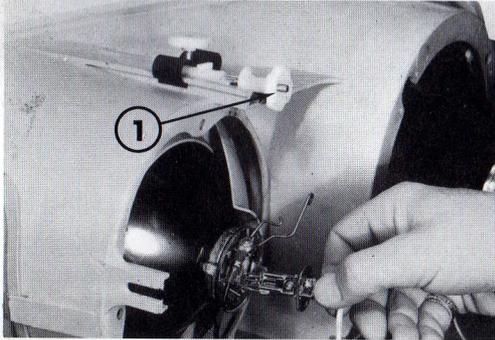


Fig. 43 - Projecteurs supplémentaires Route
(petit \varnothing) directionnels
1 - Bouton de réglage en hauteur

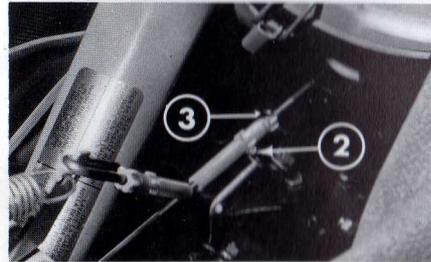


Fig. 43 bis - Projecteurs supplémentaires Route
(petit \varnothing) directionnels
2 - Manchon de réglage en direction
3 - Ecrou de blocage

Il est évidemment nécessaire, avant de remplacer un fusible, d'avoir reconnu la cause de l'incident et d'y avoir remédié.

Les 4 fusibles protégeant le circuit (2 fusibles de 16 ampères I nominal et 2 de 10 ampères) sont à l'intérieur d'un boîtier situé sous le capot, en haut et à gauche du tablier d'auvent.

Enlever le couvercle du boîtier en le tirant et remplacer le fusible par un fusible de même ampérage.

Liste des fusibles et appareils protégés :

1. Repère vert (16 A)

- Éclairage plafonniers
- Voyants et feux clignotants
- Voyant de charge batterie
- Allume-cigare
- Glace de lunette arrière chauffante
- Feux de recul

2. Repère rouge (16 A)

- Compte-tours électronique
- Rhéostat et jauge carburant
- Central des voyants de contrôle
- Pompe lave-glace et moteur essuie-glace
- Borne accessoires
- Stops
- Chauffage

- Montre
- Éclairage boîte à gants

3. Repère bleu (10 A)

- Feux de stationnement

4. Repère jaune (10 A)

- Éclairage plaque Police arrière
- Éclairage coffre
- Voyant des lanternes
- Éclairage tableau de bord
- Éclairage ville
- Éclairage montre
- Éclairage commande de chauffage
- Éclairage allume-cigares
- Éclairage cendrier

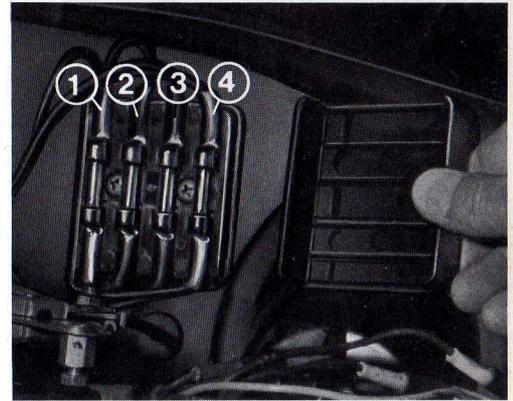


Fig. 44 - Fusibles

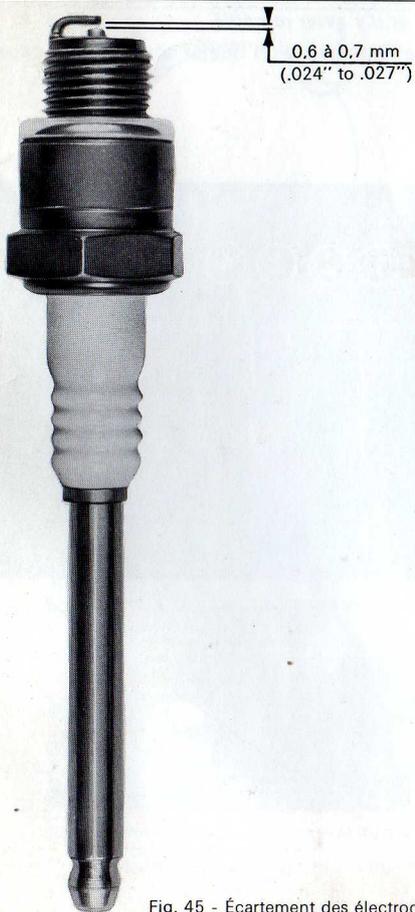


Fig. 45 - Écartement des électrodes

Remplacement de la batterie

Références de la batterie : 12 V - 200/40 AH CEI.

Débrancher les bornes de la batterie, en commençant toujours par la borne négative.

Débrancher le relais de démarreur de la borne positive (sur version hydraulique).

Débrancher le relais du câble compteur.

Dévisser les deux tirants du cadre de fixation et débrancher les fils de relais tout en repérant leurs positions. Faire alors pivoter ce dernier vers l'avant.

Soulever la batterie en la faisant glisser vers l'alternateur.

Veiller à l'orientation des bornes avant de remettre la batterie en place.

Remplacement d'une bougie

Monte d'origine : Marchal 35 B ou AC 42 FF.

Montes autorisées : Beru 240/14
 Bosch W 225 T 35
 Champion L 87 Y
 Eyquem 705 S
 Hitachi M 43
 Marelli CW 240 N

Écartement des électrodes : 0,6 à 0,7 mm.

Pour remonter une bougie :

- coiffer l'extrémité supérieure avec un tube caoutchouc,
- visser à la main le plus loin possible,
- terminer avec la clé.

Pour démonter la 4^e bougie :

- extraire le capuchon caoutchouc situé sur le dôme d'auvent,
- introduire la clé par l'orifice ainsi libéré.

Remplacement en dépannage du liquide vert « LHM »

En cas d'urgence, il est possible d'utiliser en remplacement du liquide vert « LHM » une huile moteur fluide SAE 10 ou SAE 20, ou une huile pour boîte de vitesses automatique "Type A suffixe A" ou "Dexron".

Il faut alors faire exécuter dès que possible, par un Agent Citroen, une vidange du réservoir et refaire le plein avec le liquide vert « LHM ».

Mise en route à la manivelle *(sur version hydraulique seulement)*

La manivelle se trouve sous la roue de secours, emmanchée sur sa rallonge (v. figure 31 - page 28). Pour l'utiliser, enlever le bouchon obturant l'œil situé sous le pare-chocs avant.

Ne pas oublier de serrer le frein d'immobilisation et de placer le sélecteur de vitesses au point mort.

Voir commande auxiliaire d'embrayage page 10

Remorquage

Par l'avant : accrocher un câble aux bras inférieurs droit et gauche des roues et protéger le dessous de la tôle d'habillage par l'interposition d'un madrier et d'un rembourrage.
Soulever ensuite.

Par l'arrière : accrocher un câble aux bras de suspension droit et gauche en prenant toutes précautions de protection des tôles d'habillage carrosserie.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

| | |
|--|----|
| Généralités | 40 |
| Moteur | 42 |
| Transmission | 44 |
| Installation hydraulique | 45 |
| Suspension | 46 |
| Freinage | 48 |
| Direction et roues | 50 |
| Équipement électrique | 52 |
| Carrosserie et aménagements intérieurs | 54 |

Ce chapitre vous permettra de faire, si vous le désirez, plus ample connaissance avec votre voiture.

Berline

Traction avant

Nombre de places : 5

Puissance administrative : 12 CV

Vitesse maximale : 188 km/h environ

Démarrage en côte

avec remorque de 1800 kg : 11,5%

Vitesse à 1000 tr/mn en km/h

Version hydraulique :

1^{re} vitesse : 8,72^e vitesse : 15,53^e vitesse : 23,54^e vitesse : 33,3

Version mécanique :

1^{re} vitesse : 8,72^e vitesse : 14,63^e vitesse : 21,54^e vitesse : 29,35^e vitesse : 36,2

Marche arrière : 9

Marche arrière : 9

Poids

Poids à vide, en ordre de marche : 1340 kg (1360 kg sur modèle « Pallas »)

— sur l'avant : 895 kg

— sur l'arrière : 445 kg

Poids total maximal autorisé en charge : 1840 kg

— sur l'avant : 1100 kg

— sur l'arrière : 800 kg

Charge remorquable maximale

— sans frein : 630 kg

— avec frein continu : 1800 kg

Encombrement

Longueur toutes saillies comprises : 4,87 m

Largeur toutes saillies comprises : 1,80 m (1,82 sur modèle « Pallas »)

Diamètre de braquage : 11 m environ

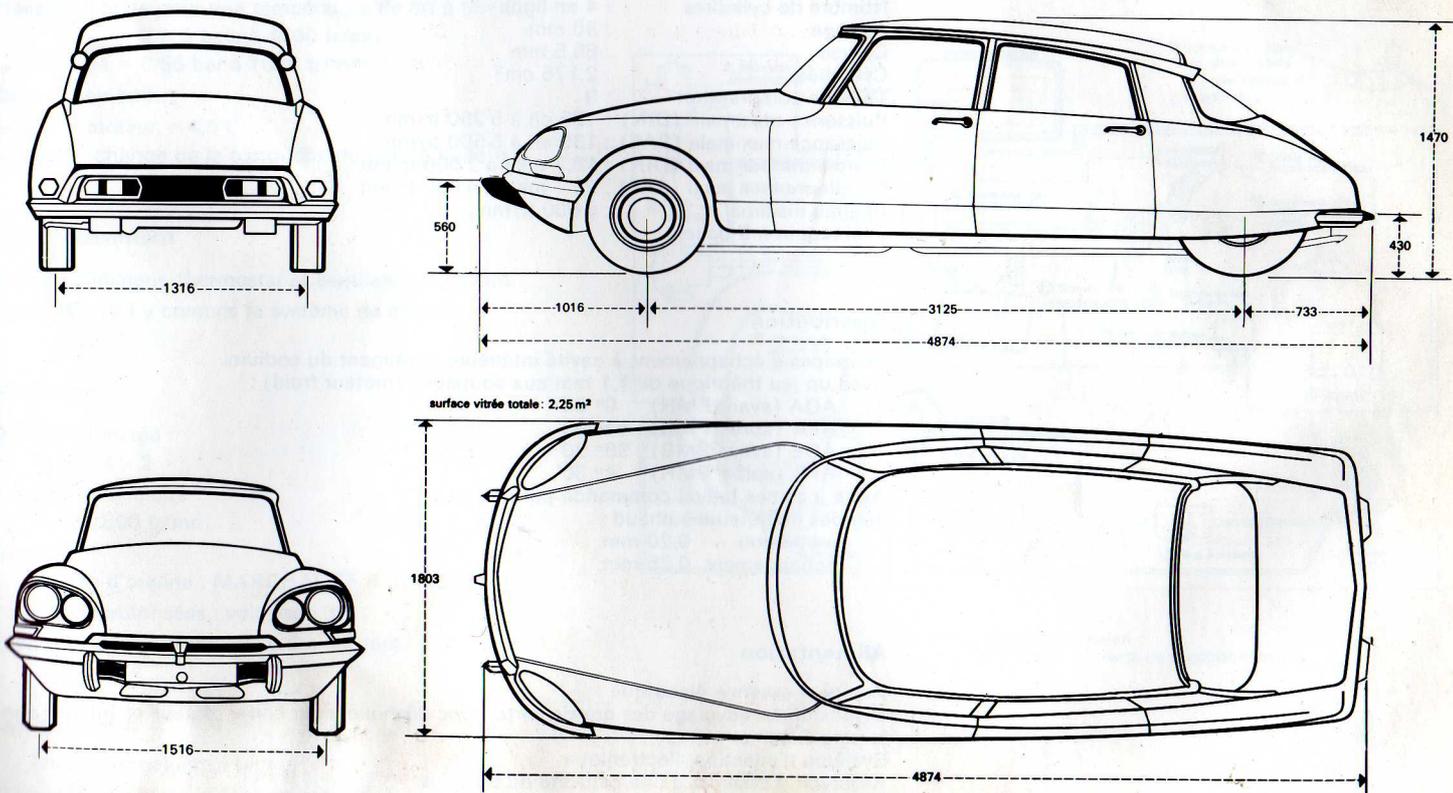


Fig. 46 - Cotes d'encombrement

Généralités

Désignation : Citroën type DX 3
Nombre de cylindres : 4 en ligne
Alésage : 90 mm
Course : 85,5 mm
Cylindrée : 2,175 cm³
Taux de compression : 9
Puissance maximale (DIN) : 125 ch à 5 250 tr/mn
Puissance maximale (SAE) : 139 ch à 5 500 tr/mn
Couple moteur maxi (DIN) : 18,7 mkg à 2 500 tr/mn
Couple moteur maxi (SAE) : 20 mkg à 4 000 tr/mn
Régime maximal : 6 000 tr/mn
Vilebrequin à 5 paliers

Distribution

Soupapes d'échappement à cavité intérieure contenant du sodium.
Avec un jeu théorique de 1,1 mm aux soupapes (moteur froid) :

AOA (avant PMH) : 0° 30'
RFA (après PMB) : 42° 30'
AOE (avant PMB) : 38° 30'
RFE (après PMH) : 4° 30'

Arbre à cames latéral commandé par chaîne.

Jeu des culbuteurs à chaud :
admission 0,20 mm,
échappement 0,25 mm.

Alimentation

Pompe à essence électrique
Dispositif de recyclage des gaz de carter avec déshuileur sur carter moteur et intégré dans le pare-flamme
Système d'injection électronique
Réservoir d'essence d'une capacité de 65 litres
Carburant : Super.

Graissage

Graissage sous pression

Pression d'huile pour une température de 60 à 65° C
= 4 à 5 bars à 4000 tr/mn

— minimale = 0,55 bar à 1000 tr/mn

Capacité en huile :

— Carter moteur = 4,5 l.

— Après échange de la cartouche du filtre à huile = 5

Refroidissement

Par eau, radiateur, thermostat et ventilateur à l'avant

Capacité : 13 l y compris le système de chauffage

Allumage

Ordre d'allumage :

1 - 3 - 4 - 2

Réglage dynamique :

22° à 1800 tr/mn

Bougies :

Montes d'origine : MARCHAL 35 B ou AC 42 FF.

Montes autorisées : voir page 36.

Écartement des électrodes : 0,6 à 0,7 mm

Échappement

Pot principal d'échappement

Pot annexe de sortie d'échappement

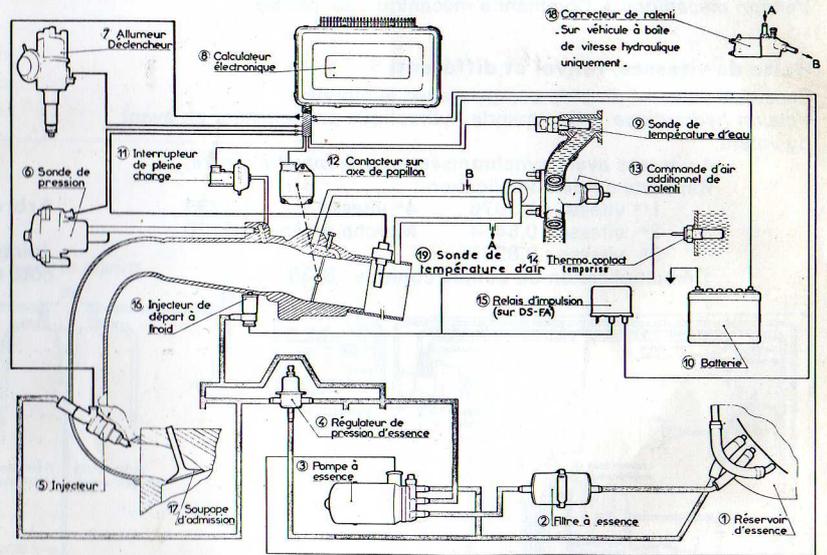


Fig. 47 - Dispositif d'injection électronique (schéma de fonctionnement)

Embrayage

Disque unique fonctionnant à sec.

Version hydraulique • Commande hydraulique et sans pédale, actionnée par le sélecteur de vitesse et l'accélérateur.

Version mécanique • Commande mécanique par pédale.

Boîte de vitesses, renvoi et différentiel

Ensemble formant un bloc compact avec le moteur.

Version hydraulique • Commande hydraulique par sélecteur en avant du volant.

4 vitesses avant synchronisées et une marche arrière.

Rapports de démultiplication :

1^{re} vitesse : 0,3076 4^e vitesse : 1,1739

2^e vitesse : 0,5454 Marche arrière : 0,3170

3^e vitesse : 0,8285

Démultiplication du couple conique : 8/35.

Version mécanique • Commande mécanique par levier sous le volant.

5 vitesses avant synchronisées et une marche arrière.

Rapports de démultiplication :

1^{re} vitesse : 0,3076 4^e vitesse : 1,0312

2^e vitesse : 0,5151 5^e vitesse : 1,2758

3^e vitesse : 0,7567 Marche arrière : 0,3170

Démultiplication du couple conique : 8/35.

Arbres de transmission

Joint de transmission homocinétiques côté boîte de vitesses et côté roue.

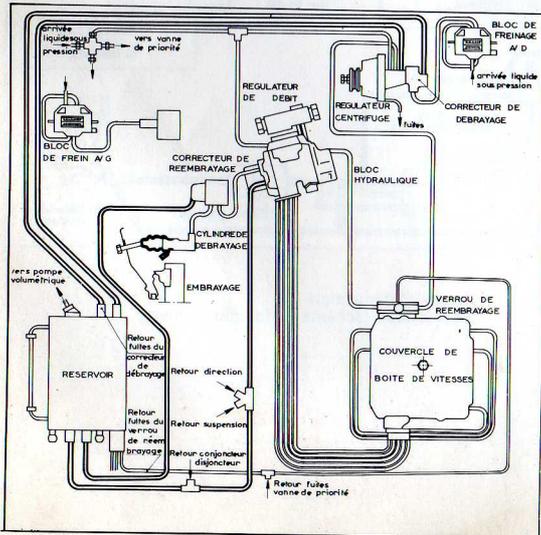


Fig. 48 - Circuit hydraulique du changement de vitesse

QUES TECHNIQUES : TRANSMISSION

Commande mécanique par levier sous le

ant synchronisées et une marche arrière.

démultiplication :

se : 0,3076 4^e vitesse : 1,0312

se : 0,5151 5^e vitesse : 1,2758

se : 0,7567 Marche arrière : 0,3170

ion du couple conique : 8/35.

ion

n homocinétiques côté boîte de vitesses et

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES : INSTALLATION HYDRAULIQUE

Pompe à haute pression

Réservoir de grande capacité

Accumulateur hydropneumatique équipé d'un régulateur de pression.

Capacité de l'installation hydraulique : 5,200 l

Volume de l'accumulateur principal hydropneumatique : 0,380 l

Pression de tarage de l'accumulateur : 175 bars

Pression maximale d'utilisation : 175 bars

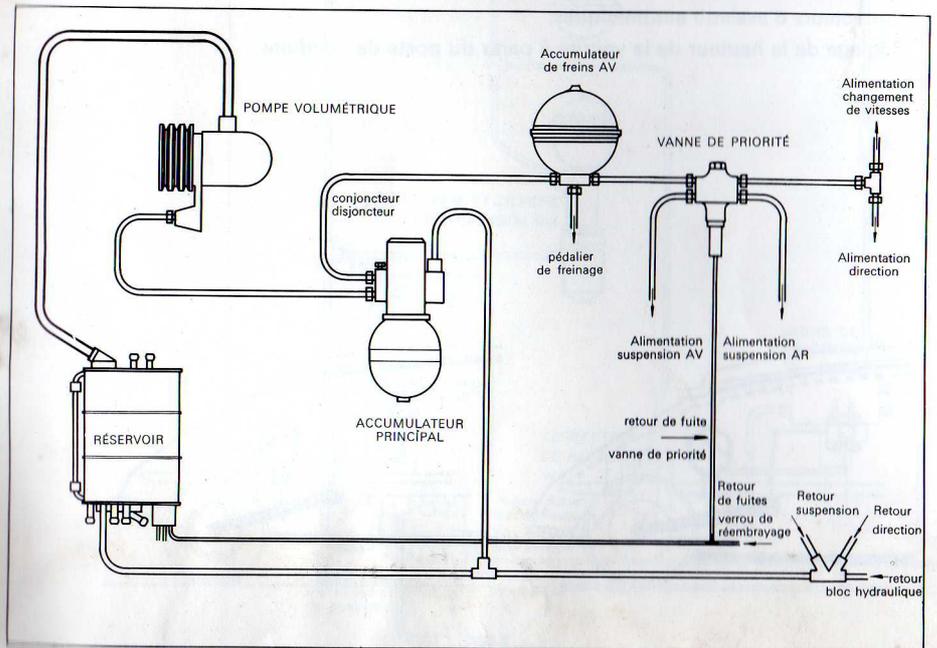


Fig. 49

- Pompe à haute pression
- Réservoir de grande capacité
- Accumulateur hydropneumatique équipé d'un régulateur de pression.
- Capacité de l'installation hydraulique : 5,200 l
- Volume de l'accumulateur principal hydropneumatique : 0,380 l
- Pression de tarage de l'accumulateur : 175 bars
- Pression maximale d'utilisation : 175 bars

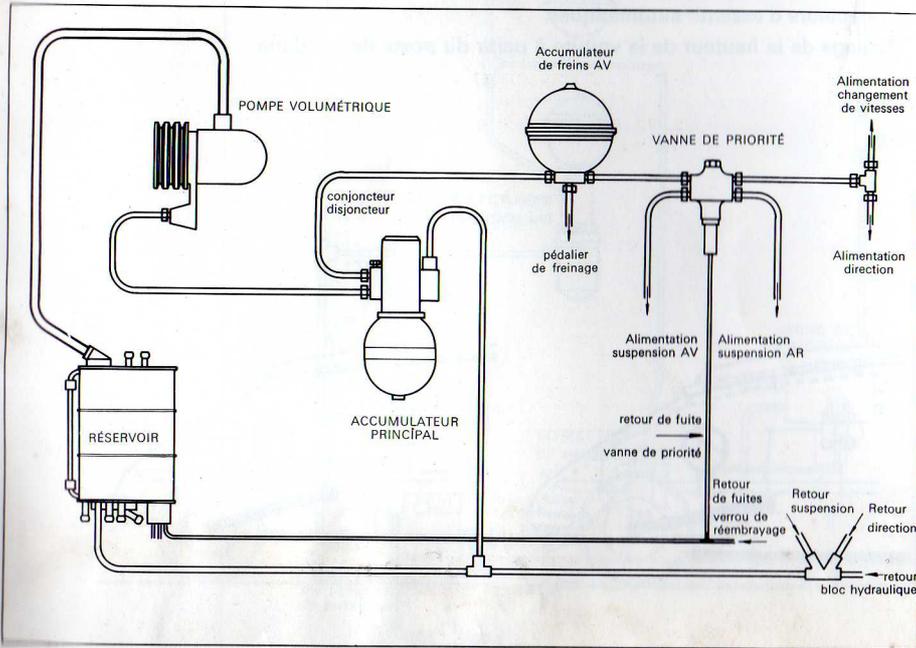


Fig. 49 - Réserve de pression

Roues indépendantes à l'avant et à l'arrière.

Articulation sur le châssis par 2 bras formant parallélogrammes à l'avant, par 1 bras à l'arrière.

Barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière.

Équilibrage automatique des pressions dans les cylindres de suspension d'un même essieu.

Correcteurs d'assiette automatiques.

Réglage de la hauteur de la voiture à partir du poste de conduite.

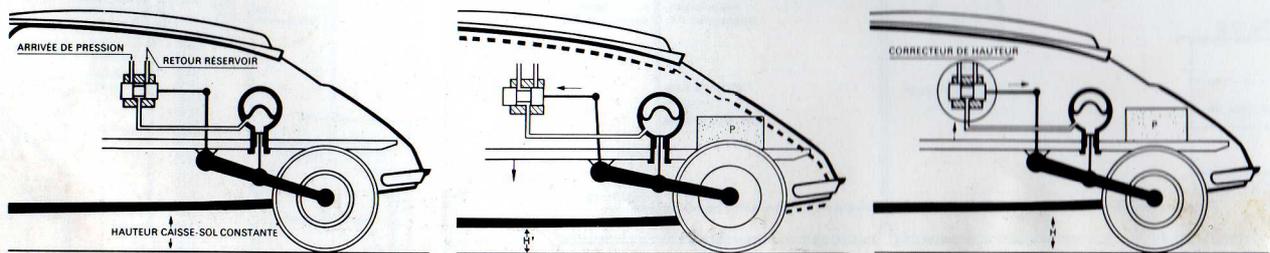


Fig. 50 - Correction d'assiette

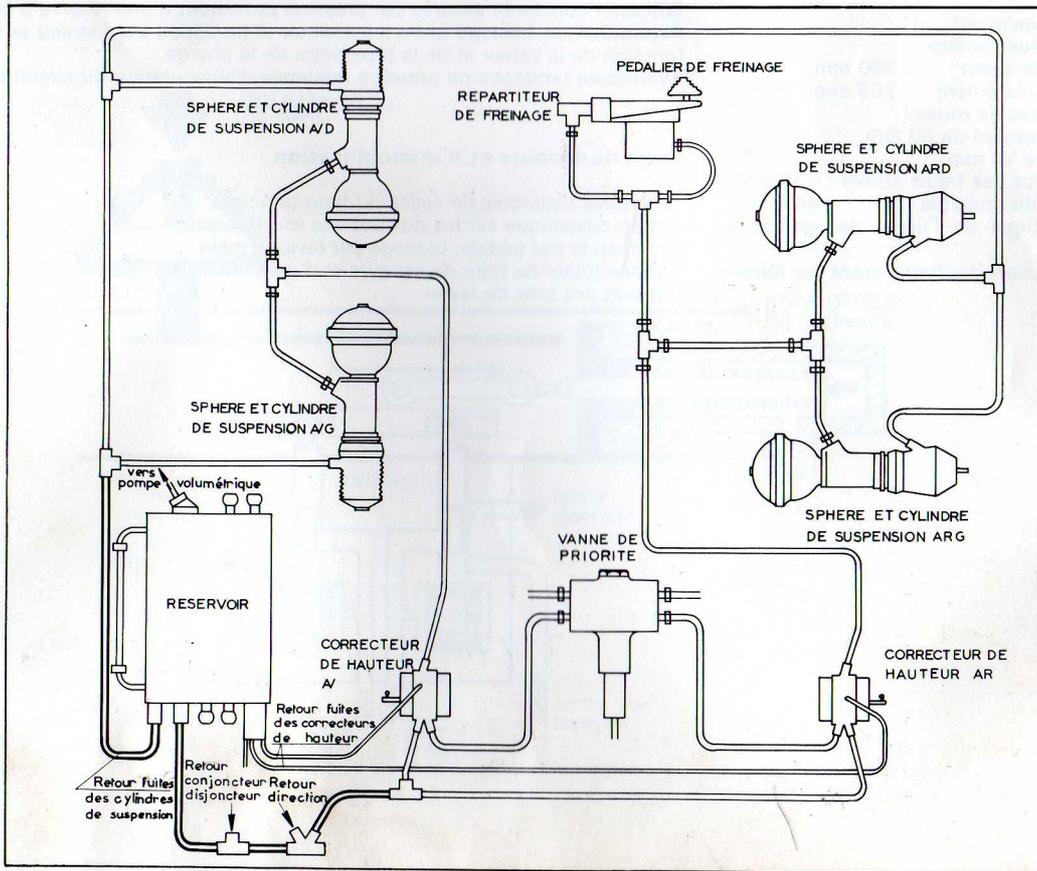


Fig. 51 - Circuit hydraulique de la suspension

Frein principal

A disque sur les roues avant.

A tambour sur les roues arrière.

Diamètre des disques avant : 300 mm

Diamètre des tambours arrière : 255 mm

Diamètre des cylindres de roues :

- Avant - 2 opposés de 60 mm
- Arrière - 1 de 18 mm

Largeur des garnitures des freins arrière : 35 mm

Surface totale du frein principal : 447 cm²

Rattrapage automatique de l'usure des garnitures avant.

Dispositif d'alerte d'usure des freins avant par témoin lumineux.

Commande hydraulique **liquide minéral « LHM »** à double circuit.

Efficacité constante assurée par pression provenant d'une réserve d'énergie.

Répartition de freinage entre les essieux et limitation sur l'essieu arrière automatiques en fonction de la valeur et de la répartition de la charge.

Avertisseur lumineux de pression minimale d'alimentation du circuit de freinage.

Frein de secours et d'immobilisation

Garnitures distinctes de celles du frein principal.

Action mécanique sur les disques des roues avant.

Commande par pédale, blocage par levier à main.

Surface totale du frein de secours et d'immobilisation : 95 cm².

Rapport des bras de levier : 1/40,3.

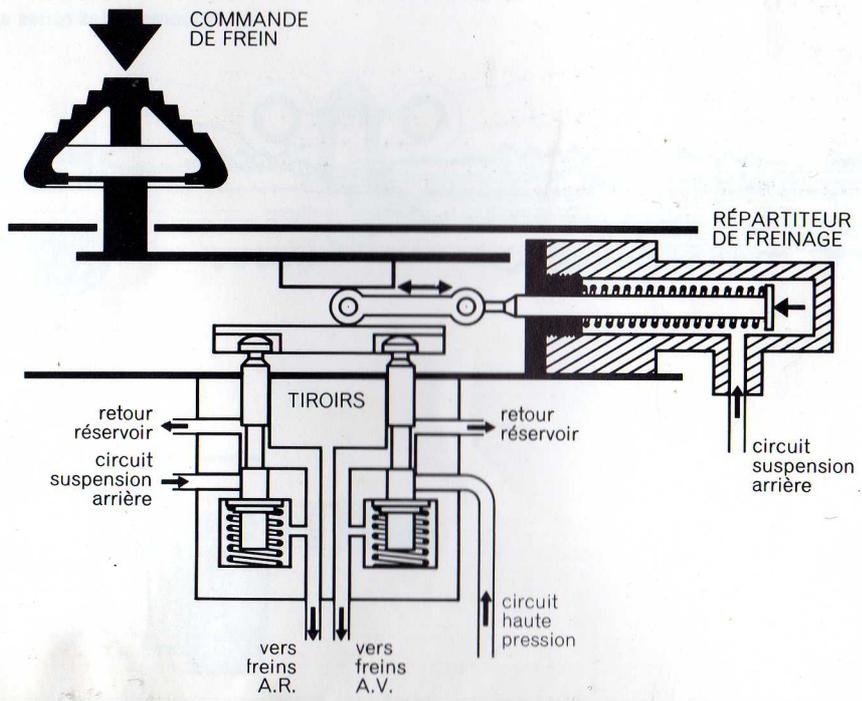


Fig. 52 - Commande de frein

Direction à crémaillère à assistance hydraulique.
Transmission aux roues par leviers et barre d'accouplement.
Démultiplication totale du mouvement : 1/15.
Diamètre de braquage : 11 m environ.
Fixation des roues par 5 tocs.
Jantes de 5 1/2".

Pneus Michelin 185 HR 380 X AS.
Carrossage : égal de part et d'autre.
Chasse : 1° 30'.
Pincement des roues avant : 2 à 4 mm vers l'avant.



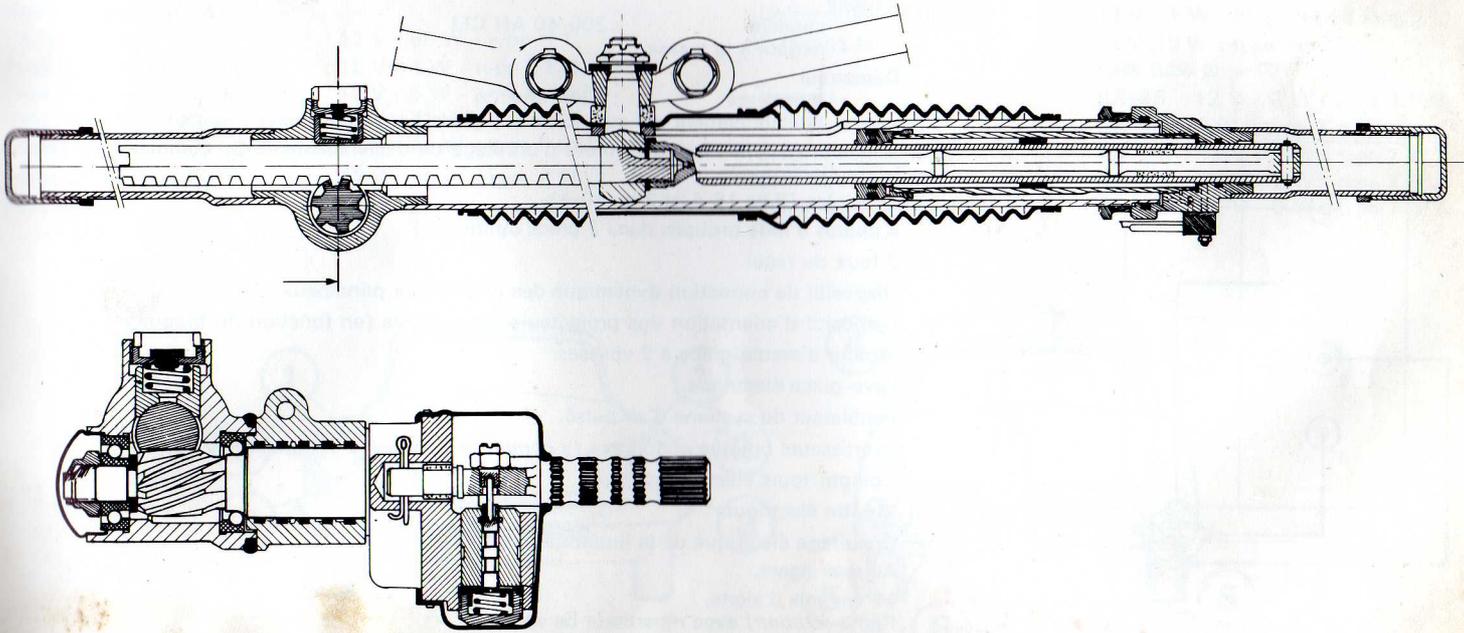


Fig. 63 - Crémaillère de direction

Équipement électrique

Tension : 12 V.

Alternateur

- puissance maximale : 520 W
- début de charge : 1000/1,77 tr/mn (560 tr/mn moteur environ)

Batterie

- capacité : 200/40 AH CEI
- négatif à la masse

Démarrreur

- puissance : 1 kW environ
- Enclenchement par solénoïde et pignon à roue libre

Allumeur de type classique, muni d'un étage de déclenchement qui commande le calculateur électronique.

4 fusibles (2 de 16 A et 2 de 10 A).

4 phares à iode groupés dans 2 blocs optiques.

2 feux de recul.

Dispositif de correction dynamique des projecteurs principaux.

Dispositif d'orientation des projecteurs secondaires (en fonction du braquage).

Moteur d'essuie-glace à 2 vitesses.

Lave-glace électrique.

Ventilateur du système d'air pulsé.

Avertisseurs optique et sonores (*y compris avertisseur à compresseur*).

Compte-tours électronique.

Montre électrique.

Chauffage électrique de la lunette arrière.

Allume-cigare.

11 voyants d'alerte.

Radio (*Option*) avec répartiteur de son.

Borne accessoires (*derrière planche de bord*) : 10 ampères maxi.

Éclairages intérieurs :

Coffre arrière, plafonniers, tableau de bord, commande de chauffage, boîte à gants, cendrier, allume-cigare, clé de contact.

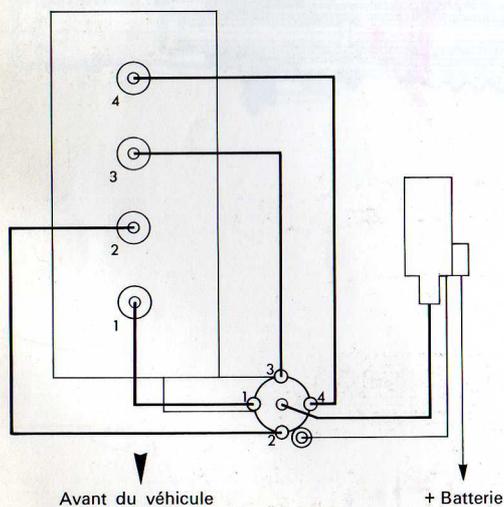


Fig. 54 - Schéma de principe de montage du faisceau d'allumage

Tableau des lampes

| | |
|--|---------------------------------------|
| Projecteurs Code-Route (Grand diamètre) | |
| à lampes iode | : 12 V - 55 W - type H 1 |
| Projecteurs supplémentaires | |
| Route (Petit diamètre) : | |
| - à lampes iode | : 12 V - 55 W - type H 1 |
| Feux de position : avant | : 12 V - 4 W - type T 8/4 |
| Feux rouges : arrière | : 12 V - 5 W - type R 19/5 |
| Indicateurs de direction : avant | : 12 V - 21 W - type P 25/1 |
| | : arrière : 12 V - 21 W - type P 25/1 |
| Stops | : 12 V - 21 W - type P 25/1 |
| Feux de recul | : 12 V - 21 W - type P 25/1 |

| | |
|-----------------------------------|---|
| Plaque de Police arrière | : 12 V - 5 W - type R 19/5 |
| Plafonniers : Navette | : 12 V - 7 W - longueur 38 mm |
| Plafonniers «Pallas» : Baïonnette | : 12 V - 15 W |
| Boîte à gants | : 12 V - 2 W - type T 8/2 |
| Coffre arrière : Navette | : 12 V - 7 W - longueur 38 mm |
| Eclairage tableau | : 12 V - 3 W - type Wedge base tube $\varnothing = 10$ |
| Voyants | : BA-9 S - 12 V - 2 W - type T 8/2 |
| Eclairage montre | : BA-9 S - 2 W - type T 8/2 |
| Éclairage chauffage | : BA-9 S - 12 V - 2 W - type T 8/2 |
| Éclairage cendrier | : BA-9 S - 12 V - 2 W - type T 8/2 |
| Éclairage allume-cigare | : BA-9 S - 12 V - 2 W - type T 8/2 |

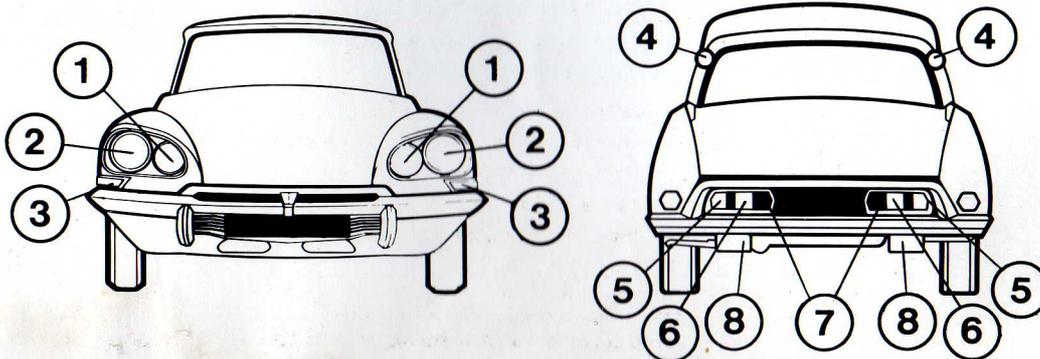


Fig. 55 - Éclairage extérieur et signalisation

- 1 - Projecteurs supplémentaires Route
- 2 - Projecteurs Code-Route
(avec feux de position avant)
- 3 - Indicateurs de direction avant

- 4 - Indicateurs de direction arrière
- 5 - Feux de stop
- 6 - Feux rouge arrière
- 7 - Éclairage de plaque de police
- 8 - Feux de recul

Tableau des lampes

Projecteurs Code-Route
(Grand diamètre)

à lampes iode : 12 V - 55 W - type H 1

Projecteurs supplémentaires

Route (Petit diamètre) :

- à lampes iode : 12 V - 55 W - type H 1

Feux de position : avant : 12 V - 4 W - type T 8/4

Feux rouges : arrière : 12 V - 5 W - type R 19/5

Indicateurs de direction : avant : 12 V - 21 W - type P 25/1

: arrière : 12 V - 21 W - type P 25/1

Stops : 12 V - 21 W - type P 25/1

Feux de recul : 12 V - 21 W - type P 25/1

Plaque de Police arrière : 12 V - 5 W - type R 19/5

Plafonniers : Navette : 12 V - 7 W - longueur 38 mm

Plafonniers «Pallas» : Baïonnette : 12 V - 15 W

Boîte à gants : 12 V - 2 W - type T 8/2

Coffre arrière : Navette : 12 V - 7 W - longueur 38 mm

Éclairage tableau : 12 V - 3 W - type Wedge

base tube $\varnothing = 10$

Voyants : BA-9S - 12 V - 2 W - type T 8/2

Éclairage montre : BA-9S - 2 W - type T 8/2

Éclairage chauffage : BA-9S - 12 V - 2 W - type T 8/2

Éclairage cendrier : BA-9S - 12 V - 2 W - type T 8/2

Éclairage allume-cigare : BA-9S - 12 V - 2 W - type T 8/2

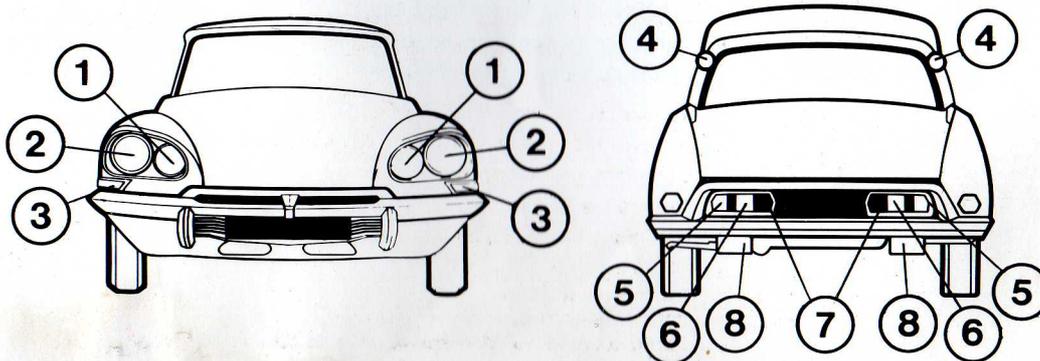


Fig. 55 - Éclairage extérieur et signalisation

- 1 - Projecteurs supplémentaires Route
- 2 - Projecteurs Code-Route
(avec feux de position avant)
- 3 - Indicateurs de direction avant

- 4 - Indicateurs de direction arrière
- 5 - Feux de stop
- 6 - Feux rouge arrière
- 7 - Éclairage de plaque de police
- 8 - Feux de recul

Berline 5 places.
Carrosserie autoporteuse.
Pare-brise Triplex.
Surface totale des glaces : 2,25 m².
Serrures à condamnation intérieure.
Sièges avant séparés réglables en longueur et inclinaison du dossier.
Réglage en hauteur et inclinaison de l'assise (*sur certains équipements*). En série, côté conducteur (*sur certains modèles*).
Appuie-tête avec coiffe réglable (*Option*).
Accoudoir central avant (*sur certains modèles*).
Banquette arrière avec accoudoir central relevable.
2 ceintures de sécurité 3 points à l'avant.
Ancrages pour 2 ceintures 3 points et 1 ceinture 2 points à l'arrière.
Rétroviseurs intérieur jour-nuit et extérieur latéral gauche.
Aération par système d'air pulsé.
Chauffage à réglage thermostatique.
Équilibrage du couvercle de coffre par béquilles télescopiques automatiques.
Volume du coffre arrière : 500 dm³.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

| | |
|--------------------------------|----|
| Rodage, révision, garantie | 56 |
| Conduite et coût d'utilisation | 56 |
| Caravaning | 57 |
| Identification du véhicule | 57 |
| Pièces de rechange | 57 |
| Déplacements à l'étranger | 58 |

Nous attirons particulièrement votre attention sur les paragraphes "Rodage" et "Révision et garantie".

Si vous vous déplacez à l'étranger, les traductions en quatre langues des préconisations de ravitaillement peuvent vous être utiles auprès des stations-service.

Rodage

Pendant les 1000 premiers kilomètres, ne pas dépasser le régime de 4000 tr/mn. Éviter ensuite de trop monter les régimes et ne rouler librement qu'au delà de 2000 km.

Éviter également pendant cette période :

- les accélérations trop brusques,
- les freinages trop énergiques (les garnitures doivent être rodées),
- les longs parcours à régime constant,
- l'essoufflement du moteur à des régimes trop bas.

Révision et garantie

Il est remis, à la livraison de la voiture, un Guide d'entretien comportant notamment une « Carte de Garantie » et un « Certificat de révision aux 1000 km ».

Après les 1000 premiers kilomètres, tout Agent de la marque, qu'il ait été ou non le vendeur du véhicule, effectue une révision gratuite sur la présentation de ce Guide d'entretien. Seules, les fournitures sont facturées.

L'agent conserve le Certificat de révision et vise la Carte de Garantie.

Ce visa est nécessaire pour pouvoir bénéficier de la Garantie.

Influence de la conduite sur le coût d'utilisation

La façon de conduire intervient dans le coût d'utilisation d'une voiture, particulièrement en ce qui concerne les dépenses de carburant, d'huile et de pneumatiques.

Les frais d'utilisation augmentent notamment avec :

- la vitesse,
- l'utilisation fréquente et prolongée des rapports inférieurs de la boîte de vitesses,
- les accélérations et les freinages trop nombreux ou trop énergiques,
- les mouvements inutiles de la pédale d'accélérateur,
- les virages pris à grande allure,
- les pneumatiques gonflés à des pressions incorrectes.

La consommation d'huile, très variable selon l'utilisation de la voiture, est également très influencée par le rodage du moteur et il est recommandé d'être très attentif à ce point ainsi qu'aux consignes de vidanges du "Guide d'Entretien".

Caravaning

Si vous désirez tracter une caravane ou une remorque, consultez votre Agent Citroën, qui vous donnera toutes les précisions utiles, notamment en ce qui concerne les prescriptions administratives.

Les poids tractables maximaux sont :

- remorque sans frein : 630 kg.
- remorque avec frein continu : 1800 kg.

• *Nous attirons particulièrement votre attention sur l'obligation au dessus de 1500 kg, de pouvoir commander, du poste de conduite, les freins de la remorque même en cas de défaillance de la transmission des dispositifs de freinage du véhicule tracteur.*

Identification

Emplacements

Plaque constructeur : sous le capot, sur le tablier, côté droit

Marque à froid : sur le dôme d'auvent, côté droit

Plaque moteur : sur le carter moteur, côté droit

Renseignements

Plaque constructeur : le type du véhicule
 la série
 le numéro dans la série du type
 le poids total en charge
 le poids total roulant

Marque à froid : le type du véhicule
 la série
 le numéro dans la série du type

Plaque moteur : la marque
 le type du moteur
 le numéro de fabrication

En France, le type du véhicule et le numéro dans la série du type sont également indiqués sur la carte grise.

Pièces de rechange

La pièce d'origine est vendue exclusivement dans le réseau Citroën.

Il est de votre intérêt, pour votre *sécurité* et votre *garantie*, de refuser toute autre pièce.

Indiquer sur les commandes :

- le type du véhicule, — le numéro dans la série du type,
- la série, — le type et le numéro du moteur.

Le catalogue de pièces de rechange et le manuel de réparation sont en vente chez les Agents et Concessionnaires.



Fig. 56 - Plaque constructeur



Fig. 57 - Plaque moteur

MERKBLATT FÜR PFLEGE- UND WARTUNGSDIENST

- Reifen** : MICHELIN 185 HR 380 X AS
 Druck = 2 atü vorn
 1,8 atü hinten
 2,2 atü für Ersatzrad
- Kraftstoff** : Super
 Fassungsvermögen des Kraftstoffbehälters = 65 l
- Motoröl** : Öl TOTAL Altigrade GT 20 W 40 oder GTS 20 W 50
 In sehr kalten Ländern :
 Öl TOTAL Altigrade GT oder GTS 10 W 30
 Fassungsvermögen des Motors = 4,5 l
- Hydraulische Anlage** : Grüne Flüssigkeit « LHM » TOTAL
 Fassungsvermögen des Hydraulikbehälters = 5,2 l
- Kühler** : Wasser und Frostschutzmittel TOTAL (3 l bei 7 l Wasser)
 Fassungsvermögen = 13 l
- Scheibenwascher** : Wasser, dem man :
 — zu jeder Jahreszeit ein Produkt wie z.B. « Stop-Clair »
 — im Winter ein Produkt wie z.B. « Stop-Gel » zusetzen kann
- Batterie** : 12 V 200/40 AH
 Destilliertes Wasser (keine Säure) zufüllen
- Zündkerzen** : MARCHAL 35 B
 AC 42 FF
 Siehe weitere Möglichkeiten auf Seite 36
 Elektrodenabstand = 0,6-0,7
- Glühbirnen** : Siehe Tabelle auf Seite 53

SUMMARY FOR SERVICE STATIONS

- Tyres** : MICHELIN 185 HR 380 X AS
 Pressures = 29 psi front
 26 psi rear
 32 psi spare
- Petrol** : Super (Premium, 4-star, 97-99 octane)
 Capacity = 14 1/2 imp. gallons or 17 US gallons
- Engine oil** : TOTAL Altigrade GT 20 W 40 or GTS 20 W 50
 In very cold countries :
 TOTAL Altigrade GT or GTS 10 W 30
 Capacity = 8 imp. pints or 9 1/2 US pints
- Hydraulic system** : Green liquid « LHM »
 Capacity = 9 imp. pints or 11 US pints
- Radiator** : Water and "TOTAL" antifreeze
 Capacity = 23 imp. pints or 27 1/2 U.S. pints
- Windscreen washer** : Water to which can be added :
 — all seasons : product type "Stop-Clair"
 — winter : product type "Stop-Gel"
- Battery** : 12 V 200/40 AH
 Distilled water (do not add acid)
- Sparking plugs** : MARCHAL 35 B
 AC 42 FF
 See other possibilities on page 36
 Electrode gap = .024" to .027"
- Bulbs** : See Table on page 53

N'oubliez pas de demander à votre assureur la carte verte internationale.

Elle évitera des frais supplémentaires à l'entrée des pays où l'assurance est obligatoire et elle peut éviter de graves complications en cas d'accident dans les autres pays.

Elle n'est toutefois valable que dans les pays couverts par le contrat d'assurance (voir les limites géographiques au chapitre "Conditions générales" de votre police).

Si vous vous rendez dans un pays où le sens de circulation est à gauche, consultez auparavant votre agent Citroën au sujet des projecteurs "Code".

PROMEMORIA PER LA STAZIONE DI SERVIZIO

Pneumatici : MICHELIN 185 HR 380 X AS
 Pressioni = 2 kg/cm² per le ruote anteriori
 1,8 kg/cm² per le ruote posteriori
 2,2 kg/cm² per la ruota di scorta

Carburante : Super
 Capacità = 65 litri

Olio motore : TOTAL Altigrade GT 20 W 40 o GTS 20 W 50
 Capacità = 4,5 litri

Impianto idraulico : Liquido verde « LHM »
 Capacità = 5,2 litri

Radiatore : Acqua con anticongelante TOTAL (3 litri per
 7 l acqua)
 Capacità = 13 litri

Lava cristallo : Acqua alla quale è possibile aggiungere :
 — in ogni stagione : un prodotto tipo « Stop-Clair »
 — in inverno : un prodotto tipo « Stop-Gel »

Batteria : 12 V 200/40 AH
 Acqua distillata (non aggiungere acido)

Candele : MARCHAL 35 B
 AC 42 FF
 Per le altre marche possibili vedere p. 36
 Distanza degli elettrodi = 0,6 a 0,7 mm

Lampade : Ved. tabella pag. 53

MEMENTO PARA LA ESTACIÓN SERVICIO

Neumaticos : MICHELIN 185 HR 380 X AS
 Presión = 2 kg/cm² bars delantero
 1,8 kg/cm² trasero
 2,2 kg/cm² rueda de auxilio

Combustible : Super
 Capacidad = 65 litros

Aceite motor : TOTAL Altigrade GT 20 W 40 o GTS 20 W 50
 Capacidad = 4,5 litros

Circuito hidraulico : Liquido verde « LHM » TOTAL
 Capacidad = 5,2 litros

Radiador : Agua con anti-hielo TOTAL (3 litros por 7 l
 agua)
 Capacidad = 13 litros

Lava parabrisa : Agua en la cual se puede agregar :
 — en todos tiempos : un producto del tipo
 « Stop-Clair »
 — en invierno : un producto del tipo « Stop-
 Gel »

Bateria : 12 V 200/40 AH
 Agua distilada (nunca agregar ácido)

Bujias : MARCHAL 35 B
 AC 42 FF
 Ver otras marcas posibles pagina 36
 Abertura de los electrodos = 0,6 a 0,7

Lámparas : Ver tablero pagina 53

Dans certains pays, une caution importante peut être exigée à la suite d'un accident corporel. Il existe des contrats d'assurance qui couvrent ce risque.

| | | | | | |
|--|------|--|-------|--|-------|
| A Accumulateurs (v. Batterie) | | Changement de roue | 28 | Électrodes (écartement) | 36 |
| Aération | 16 | Changement de vitesses | 12 | Embrayage | 44 |
| Alerte (bloc d') | 6 | Charge (voyant) | 6 | Embrayage (commande auxiliaire) sur version hydraulique | 10 |
| Allume-cigare | 18 | Châssis (numéro) | 57 | Éraflures à la peinture | 25 |
| Aménagement intérieur | 54 | Chauffage | 16 | Entretien | 19 |
| Ampoules (remplacement) | 30 | Clés | 2 | Essuie-glace | 14 |
| Ampoules (tableau) | 53 | Clignotants | 14-32 | | |
| Antigel | 23 | Climatisation | 16 | F Feux clignotants | 14-32 |
| Antivol | 10 | Coffre arrière | 2 | Feux de stationnement | 15-32 |
| Appel de phares | 14 | Combiné antivol | 10 | Freins | 12-48 |
| Appuie-tête | 8 | Commande auxiliaire d'embrayage | 10 | Fusibles | 35 |
| Arrêt du moteur | 10 | Commutateur d'éclairage | 15 | | |
| Assise (réglages) | 8 | Compteurs | 6 | G Garantie | 56 |
| Avertisseurs | 14 | Compte-tours électronique | 6 | Garde au sol (réglage) | 12 |
| | | Contact | 10 | Garnitures (nettoyage) | 26 |
| | | Contrôle des voyants rouges | 6 | Glaces (nettoyage) | 24 |
| | | Contrôles avant départ au dos de la notice | | Goudron (taches) | 25 |
| B Batterie (niveau) | 20 | Correcteur de hauteur | 12 | | |
| Batterie (entretien) | 23 | Cotes principales | 40 | H Huile moteur (remplissage) | 20 |
| Batterie (remplacement) | 36 | Conduite et coût d'utilisation | 56 | Huile moteur (voyant) | 6 |
| Bloc d'alerte | 6 | | | Hydraulique (remplissage) | 20 |
| Boîte à fusibles | 35 | D Dégivrage | 16 | Hydraulique (voyant) | 6 |
| Boîte à gants | 2 | Démarrage | 10 | Hydraulique (installation) | 45 |
| Boîte de vitesses | 44 | Déplacements à l'étranger | 58 | | |
| Bougies | 36 | Désembuage | 16 | I Identification du véhicule | 57 |
| | | Détachage des garnitures | 26 | Incidents | 27 |
| | | Dimensions principales | 40 | Indicateurs de direction | 14-32 |
| C Capacités au dos de la notice | | Distances d'arrêt | 13 | Indicateur de vitesse | 6 |
| Capot moteur | 3 | Dossier (réglage) | 8 | Installation électrique | 50 |
| Caractéristiques techniques | 39 | | | Installation hydraulique | 45 |
| Caravaning | 57 | E Eau (vérifications et remplissages) | 20 | Instruments de bord | 6 |
| Carburant (jauge) | 6 | Eau (température) | 6 | | |
| Carburant (remplissage) | 3 | Éclairage extérieur | 15-30 | J Jauge de carburant | 6 |
| Carrosserie (caractéristiques) | 54 | Éclairage intérieur | 18 | | |
| Carrosserie (entretien) | 24 | | | | |
| Ceintures de sécurité | 9-26 | | | | |
| Cendriers | 18 | | | | |

L Lampes (remplacement) 30
 Lampes (tableau) 53
 Lavage 24
 Lave-glace (commande) 14
 Lave-glace (remplissage) 20
 Levier des vitesses 12
 Liquide vert « LHM » 20
 Lunette arrière (chauffage) 17
 Lustrage 25

M Malle arrière 2
 Manivelle démonte-roue 28
 Marche arrière 12
 Marque à froid 57
 Mise en route du moteur 10
 Montre électrique 6
 Moteur (caractéristiques) 42
 Moteur (plaque) 57

N Nettoyage des vitres 24
 Nettoyage des garnitures 26
 Niveaux (vérifications et appoints) 20
 Niveau de carburant 6
 Numéro de châssis 57
 Numéro de moteur 57

P Pare-soleil 18
 Permutation des roues 22
 Phares (commande) 15
 Pièces de rechange 57
 Plafonnier 18-33
 Plaque constructeur 57
 Plaque moteur 57
 Plaque de bord 5

Plexiglas (nettoyage) 26
 Pneumatiques 22
 Poids 40
 Portes (ouvertures) 2
 Position de conduite 8
 Pression d'huile moteur 6
 Pression hydraulique 6
 Pression des pneumatiques 22

R Radiateur (remplissage) 20
 Radiateur (entretien) 23
 Remorquage 38
 Remplacement de la batterie 36
 Remplacement d'une bougie 36
 Remplacement d'un fusible 35
 Remplacement des garnitures de frein 2-13
 Remplacement d'une lampe 30
 Remplacement d'une roue 28
 Renseignements divers 55
 Retouches de peinture 25
 Rétroviseurs 9
 Révision aux 1 000 km 56
 Rodage 56
 Roue (remplacement) 28
 Roues (permutation) 22

S Serrures 2
 Sièges 8
 Signalisation 14
 Stationnement (feux) 15
 Suspension 46

T Tableau de bord 7
 Taches de goudron 25

Taches sur les garnitures 26
 Tachymètre 6
 Témoins d'usure des pneumatiques 22
 Témoins lumineux 6
 Température de l'air 17
 Thermomètre d'huile 6
 Transmission 44

U Usure des garnitures des freins ... 6-13
 Usure des pneumatiques 22

V Ventilation 16
 Vérifications avant départ
 au dos de la notice
 Verrouillages 2
 Vitesses (commande) 12
 Vitres (nettoyage) 24
 Voyants 6

TABLE DES MATIÈRES : page 1

Les descriptions et figures sont données sans engagement.

La Société Citroën se réserve le droit de modifier ses modèles, sans être tenue de mettre à jour la présente notice.

MÉMENTO POUR LA STATION-SERVICE (à l'étranger voir pages 58 et 59)

Pneumatiques : Michelin 185 HR 380 X AS
Pression = 2 bars à l'avant
1,8 bar à l'arrière
2,2 bars à la roue de secours

Carburant : Super
Capacité = 65 litres

Huile moteur : Huile TOTAL « GT 20 W 40 » ou « GTS 20 W 50 »
Dans pays très froids :
TOTAL « GT 10 W 30 » ou « GTS 10 W 30 »
Capacité carter moteur : 4,5 l

Huile boîte de vitesses : Huile « TOTAL extrême pression SAE 80 »
après échange cartouche filtre à huile : 5
Capacité boîte 4 vitesses : 2 l
Capacité boîte 5 vitesses : 2,25 l

Graissage général : « TOTAL Multis »

Installation hydraulique : Liquide vert TOTAL « LHM »
Capacité = 5,2 l

Radiateur : Eau et antigel « TOTAL »
Capacité = 13

Lave-glace : Eau à laquelle il peut être ajouté :
— en toute saison : un produit genre « Stop-Clair »
— en hiver : un produit genre « Stop-Gel »

Batterie : 12 V - 200/40 AH CEI
Eau distillée (ne pas ajouter d'acide)

Bougies : MARCHAL 35 B
AC 42 FF
Autres montes autorisées : voir page 36
Écartement des électrodes = 0,6 à 0,7 mm

Lampes : Voir tableau page 53

GRILLE DES CONTROLES AVANT DÉPART

Niveaux : Essence
(p. 20) Huile moteur
Radiateur
Liquide « LHM »
Batterie
Lave-glace

Fonctionnement : Voyants rouges
Avertisseurs
Appels de phares
Éclairage extérieur
Clignotants
Feux de stop

Divers : Orientation des rétroviseurs
Pression des pneumatiques
Réglage de la garde au sol